

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
EDUCATION	02	SOCIAL	07	TRANSPORT	03
ADMINISTRATION	22	ECONOMIE	06	RURAL	20

N° 2605

21 Juillet 2022

21 July 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 30 JUIN 2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VOIE EN PAVES DU CENTRE ADMINISTRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DEPARTEMENT DU WOURI. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, MAITRE DOUVRAGE, COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ENTREPRISES INTERESSEES PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 30 JUIN 2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VOIE EN PAVES DU CENTRE ADMINISTRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DEPARTEMENT DU WOURI, QUE LES MODIFICATIONS SUIVANTES Y ONT ÉTÉ APPORTÉES.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
2	Reference	N°11 /C/C/BOK/SG/22 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
3	Reference	011/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°011/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/ CAD5/CIPM /2022 DU 27 AVRIL 2022, RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE AU GBPS DE MASSOUMBOU.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
4	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN INFORME LES SOUSMISSIONNAIRES À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE, D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE, D'UNE AEP SOLAIRE AU CETIC DE NDOBIAN. QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE JEUDI, 21 JUILLET 2022 À 11 HEURES PRÉCISES DANS LA SALLE DES ACTES DE LA MAIRIE DE NDOBIAN EST REPORTÉE AU MARDI, 26 JUILLET 2022 AUX MÊMES LIEU ET HEURE QUE CI-DESSUS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
5	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN INFORME LES SOUSMISSIONNAIRES AUX AVIS DE CONSULTATION CI-APRÈS N°002/DC/C.NDOB/CIPM/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE ET LA SALLE DES FÊTES DE LA COMMUNE DE NDOBIAN ; N°003/DC/C.NDOB/CIPM/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE. QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE JEUDI, 21 JUILLET 2022 À 11 HEURES PRÉCISES DANS LA SALLE DES ACTES DE LA MAIRIE DE NDOBIAN EST REPORTÉE AU MARDI, 26 JUILLET 2022 AUX MÊMES LIEU ET HEURE QUE CI-DESSUS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [09/C/CBK/SG/2022 DU 07/07/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN°09/C/CBK/SG/2022DU07/07/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CBK/CIPM/2022 DU 05/07/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DUMATERIEL DE FORMATION A LA SAR-SM DE BIKOK, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

7

Reference [12/DM/CBK/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISIONMUNICIPALE N°12/DM/CBK/SG/2022 DU 07/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°007/AONO/CBK/CIPM/2022 DU 07/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE BIKOK, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

8

Reference [007/D/RE/DK/C.NDEL/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/BIS/C.NDEL/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI. DE YOLA DANS LA COMMUNE DE NDELELE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

9

Reference [N°001/AONO007/CAY5/SG/SMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001/AONO007/CAY5/SG/SMP/2022 DU 20/07/2022RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL COMMUNAL AU QUARTIER ESSOS AU LIEU-DIT DEPOT DE GAZ DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

10

Reference [ADDITIF N003](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N003 /CAY5 /SG/SMP/2022 DU 20/07/2022RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N 011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28 /06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NKOLMESSENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN INFORME LES SOUMISSIONNAIRES AUX AVIS DE CONSULTATION CI-APRÈS N°002/DC/C.NDOB/CIPM/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE ET LA SALLE DES FÊTES DE LA COMMUNE DE NDOBIAN ; N°003/DC/C.NDOB/CIPM/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE. QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE JEUDI, 21 JUILLET 2022 À 11 HEURES PRÉCISES DANS LA SALLE DES ACTES DE LA MAIRIE DE NDOBIAN EST REPORTÉE AU MARDI, 26 JUILLET 2022 AUX MÊMES LIEU ET HEURE QUE CI-DESSUS.
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

12	Reference	ADDITIF N°01/A/CUN/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 /A/CUN/CLPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CUN/CIPM /2022 DU 15 JUIN 2022,RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE DE 10 (DIX) ROUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA, DEPARTEMENT DUMOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

13	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°015/AC/CAY6/CIPM/2022 DU 23/06/2022RELATIVE A LA FOURNITURE ET POSE DES POTS DE FLEUR SUR CERTAINES PLACES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT: BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2022DÉLAI DE LIVRAISON : SOIXANTE (60) JOURS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

14	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°016/AC/CAY6/CIPM/2022 DU 23/06/2022RELATIVE A LA FOURNITURE ET POSE DE PEINTURE SUR LES PLACES PUBLIQUES ET BORDURES DE CERTAINS AXES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT: BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2022DÉLAI DE LIVRAISON : SOIXANTE (60) JOURS.
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

15	Reference	N° 20 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 20 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°06BIS/DAO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 EN PROCEDURE NORMALE LA CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

16	<p>Reference 009/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°009/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'HOSPITALISATION DU CMA DE LA CITE SIC (PHASE 1), ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

17	<p>Reference 009/DAM/C.OL/CAB/ 2022 Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N°009/DAM/C.OL/CAB/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/PU/C? OL/SG/CIPM/2021 DU 19 JANVIER 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES POSITIFS EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE MENGUET 1 ET OLANG-MFOUMOU, COMMUNE D'OLAMZE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

18	<p>Reference N°013/OBC/D/SDAFMA Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°013/OBC/D/SDAFMAPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE GRÉ À GRÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL CONSTITUANT LE SUPPORT DES RÉSULTATS DES EXAMENS DE LA SESSION 2022 A L'OBC.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

19	<p>Reference 010/AR/RE/DK/C.NDL/SG/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

20	<p>Reference N°001/AONO006/CAY5/SG/SMP/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001/AONO006/CAY5/SG/SMP/2022 DU 20/07/2022RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU QUARTIER NGOUSSO « FACE EI FORCES » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

21	<p>Reference N003 /CAY5 /SG/SMP/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N003 /CAY5 /SG/SMP/2022 DU 20/07/2022RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALN 011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28 /06/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NKOLMESSENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

#

RESUME DES CONSULTATIONS

22

Reference [ADDITIF N002](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N002 /CAY5 /SG/SMP/2022 DU 20/07/2022RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALN 010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE A POMPE SOLAIRE AU QUARTIER NKOL-ASSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

23

Reference [49/DM/CAFAN/SG/22](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA CONSTRUCTION DEUX LOGEMENTS SOCIAUX DE DEUX CHAMBRES À AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

24

Reference [N°001/AONO008/CAY5/SG/SMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001/AONO008/CAY5/SG/SMP/2022 DU 20/07/2022RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL COMMUNAL AU QUARTIER ESSOS (FACE HOPITAL DE LA CNPS) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

25

Reference [48/DM/CAFAN/SG/22](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EKOUMDOUMA - LIMITE MESSAMBA (8KM) DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

26

Reference [007/DAM/C.OL/CAB/ 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°007/DAM/C.OL/CAB/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A OLAMZE CENTRE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

27

Reference [001/DC/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2022 DU 21/07/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2022 DU 21/07/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN (01) GROUPE ELECTROGENE DE 15 KVA AU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAILS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE A GAROUA.FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE DU PD-COBIE, EXERCICE 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 16-08-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

28	<p>Reference N°00003/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUEN° 00095 /E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/07-2022 DU 15 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET(SMI) N°00003/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES MARCHES ET DES POLES COMMERCIAUX DE LA VILLE DE YAOUNDE.NOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

29	<p>Reference 010/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 010/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2022. PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE VEDETTE DE SURVEILLANCE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

30	<p>Reference N°00002/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/ARPM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUEN° 00099/E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/06-2022 DU 18 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET (SMI) N°00002/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/ARPM/2022 DU 02/02/2022 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ARCHIVAGE NUMERIQUE ET LA GESTION DOCUMENTAIRE A LA DIRECTION DES OPERATIONS URBAINES DU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAINNOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

31	<p>Reference N° 00096/E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/ Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUEN° 00096/E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/07-2022 DU 15 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET(SMI) N°00003/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES MARCHES ET DES POLES COMMERCIAUX DE LA VILLE DE YAOUNDE.NOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

32	<p>Reference 015 /DM/CAEII/SG/SIGAMP/2022 DU 19/07/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N0015 /DM/CAEII/SG/SIGAMP/2022 DU 19/07/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°010/AONO/PU/MINDDEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 DU 10 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION SOLAIRE EN EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE MVAM-ESSAKOE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA II, DEPARTEMENT DE LA MVILA.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

Reference [06/DM/C.MNG/SG/2022](#) [Lire](#)

33

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°06/DM/C.MNG/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/PU/C.MNG/SG/CIPM/2022 DU 17/05/2022 POUR L'ACQUISITION DES LAMPADAIRES SOLAIRES ET ECLAIRAGE EN ENERGIE SOLAIRE A MENGONG, DANS LA COMMUNE DE MENGONG. ARTICLE LER: POUR COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DE LA PRÉSENTE DÉCISION, EST ATTRIBUTAIRE DES LETTRES COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/AONO/PLI/C.MNG/SG/ CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DES LAMPADAIRES SOLAIRES ET ÉCLAIRAGE EN ÉNERGIE SOLAIRE À MENGONG DANS LA COMMUNE DE MENGONG POUR UN MONTANT DE 57 752 775(CINQUANTE SEPT MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE DEUX MILLE SEPT CENT SOIXANTE QUINZE) FRANCS CFA POUR LE LOT I ET D' UN MONTANT DE 34 898 513 (TRENTE QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT DIX HUIT MILLE CINQ CENT TREIZE) POUR LE LOT 2, L'ENTREPRISE CI-APRÈS : OBJET DE L'APPEL D'OFFRES SOUMISSONNAIRE MONTANT D'ATTRIBUTION FCFA TTC DELAI DE LIVRAISON LOT I : ACQUISITION DES ETS AFRICA WASTE ENERGY B.P. 8610 DLA 57 752 775 TROIS (03) MOIS LAMPADAIRES SOLAIRES À MENGONG. LOT 11 : ECLAIRAGE SOLAIRES EN ETS AFRICA WASTE ENERGY B.P. 8610 DLA 34 898 513 TROIS (03) MOIS ÉNERGIE SOLAIRE À MENGONG. ARTICLE 2: L'ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE CI-DESSUS EST INVITÉE À PRENDRE RAPIDEMENT ATTACHE AVEC LA STRUCTURE INTERNE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA MAIRIE DE MENGONG POUR LA SUITE DE LA PROCÉDURE. ARTICLE 3 : LA PRÉSENTE DÉCISION SERA ENREGISTRÉE ET COMMUNIQUÉE PARTOUT OÙ BESOIN SERA. /- AMPLIATIONS :

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

Reference [013/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022](#) [Lire](#)

34

Titre/objet

DECISION N°013/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE N°012/AONO/CAD5/C1PM/2022 DU 19 MAIS 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE TERMINUS BONAMOOUSSADI VILLAGE — VERS CARRIÈRE (0,60 KM) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

Reference [N°006/D/J12.02/CAK/SG/ST/22](#) [Lire](#)

35

Titre/objet

DÉCISION N°006/D/J12.02/CAK/SG/ST/22 DU 19 JUILLET 2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION DC/N°001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022, POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENTD'AKONO (CMAA), DANS LACOMMUNE D'AKONO,DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE, EXERCICE 2022

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

Reference [N°18/DM/C/BOK/SG/CIPM/ M/2022](#) [Lire](#)

36

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°18/DM/C/BOK/SG/CIPM/ M/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERT N°03BIS/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRE DE : ASSALA, BALAMBA, BAKOA, NISSIOMO ET BOUGNOUNGOULOUK, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

Reference [50/DM/CAFAN/SG/22](#) [Lire](#)

37

Titre/objet

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DU COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

38	Reference	09/DM/CBK/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°09/DM/CBK/SG/2022 DU 07/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CBK/CIPM/2022 DU 05/07/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE FORMATION A LA SAR-SM DE BIKOK DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

39	Reference	002/2022/D/DIF/C-BYO/SG/STADU/CIPMP DU 21/04/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 002/2022/D/DIF/C-BYO/SG/STADU/CIPMP DU 21 AVRIL 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 23 MARS 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

40	Reference	12C/CBK/SG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°12C/CBK/SG/2022 DU 07/07/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CBK/CIPM/2022 DU 05/07/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE BIKOK, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

41	Reference	009/AR/RE/DK/C.NDEL/SG/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

42	Reference	243 D/MINTP/SG/DCT/CAO /IE2/BB/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 243 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 02 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE N6 TRONCON : BANYO-MAYO DARLE-NYAMBOYA : (147 KM), PHASE 1, SECTION : PONT DE LA MAPE-CARREFOUR MWOUMBAN (24 KM), DANS LA REGION DU L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 56 36 125 02 330005 523511.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

43	Reference	014/DM/CAEII/SG/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°014/DM/CAELL/SG/SIGAMP/2022 DU 19/07/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/PU/MINDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 DU 01 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX (02) LOTS D'UNE MINI ADDUCTION SOLAIRE EN EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE MEKALAT-YEVOL ET DE NLAYOP, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLWA II, DEPARTEMENT DE LA MVILA (LOT 2).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

44

Reference [1139 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 1139 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT L'AUTORISATION N°002772/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 20 JUIN 2022 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DU BAC DE MALOMBO DANS LA REGION DU CENTRE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICE 2022, LIGNE FONDS ROUTIER.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

45

Reference [014/DM/CAEII/SG/SIGAMP/2022 DU 19/07/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°014/DM/CAELL/SG/SIGAMP/2022 DU 19/07/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 DU 01 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX (02) LOTS D'UNE MINI ADDUCTION SOLAIRE EN EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE MEKALAT-YEVOL ET DE NLAYOP, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLWA II, DEPARTEMENT DE LA MVILA (LOT 2).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

46

Reference [06/DM/CAN2/SG/UPE/2022 du 15 juil 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°06/DM/CAN2/SG/UPE/2022 DU 15 JUIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

47

Reference [N° 09/C/C/BOK/SG/22](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

48

Reference [241/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 241/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2022 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 046/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 09 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE REGIONALE R031701, TRONCON : EDEA-DIZANGUE-MOUANKO : (50,1 KM), PHASE 1, SECTION : EDEA (INTER N3)-DIZANGUE CENTRE (14 KM) DANS LA REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 56 36 125 02 330005 523511.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

49

Reference [N°03/ACO/C /BOK/S G/CIPM-2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE N°03/ACO/C /BOK/S G/CIPM-2022 DU 20/07/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE LARADIO COMMUNAUTAIRE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP /MINDDEVEL – EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 19-08-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

50	Reference 001 Lire Titre/objet ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

51	Reference 001/DAM/C.OL/CAB/ 2022 Lire Titre/objet DÉCISION N°001/DAM/C.OL/CAB/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/A0NO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 02 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A L'EP MEKAKMINKOUMOU, EP EYINANTOUM, MENGUIKOM, EP MBEDOUMOUSSI ET OLANG CENTRE, DANS LA COMMUNE D'OLAMZE « EN PROCEDURE D'URGENCE » Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

52	Reference 10/C/CBK/SG/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°10/C/CBK/SG/2022 DU 07/07/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'INFRUCTUEUSITE DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CBK/CIPM/2022 DU 05/07/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CREATION DU JARDIN BOTANIQUE A LA MAIRIE DE BIKOK, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

53	Reference 026 /CRP/CAFAN/2022 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/DC/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 08/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DU COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

54	Reference 002/DAM/C.OL/CAB/ 2022 Lire Titre/objet DÉCISION N°002/DAM/C.OL/CAB/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 02 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'EP DE MEKAKMINKOUMOU. « EN PROCEDURE D'URGENCE » Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

55	Reference 004/DC/C-EBWA II/SG/CIPM/C-EBWA 11/2022 DU 19/07/2 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C-EBWA II/SG/CIPM/C-EBWA 11/2022 DU 19/07/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PUIITS POSITIFS ÉQUIPÉS DES POMPES À MOTRICITE HUMAINE DANS LES LES VILLAGES NKO'OVOS II (MAISON DU PARTI) ET MBOUT (MVOG NGOT), DANS LA COMMUNE D'EBOWA Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 18-08-2022
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

56	<p>Reference 002/AONR/CCIMA/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N° 002/AONR/CCIMA/CIPM/2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLEANT POUR LE COMPTE DE LA CCIMA.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 24-08-2022</p>
-----------	--

57	<p>Reference 008/AONO/COMMUNED'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/COMMUNED'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022/DU19 JUILLET 2022RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SECTION DE ROUTE COMMUNALE EKOUDOU – NKOAMBANG (LIM SUD) DANS LA COMMUNE D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DUCENTRE</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 18-08-2022</p>
-----------	--

58	<p>Reference 04/ONIT/GOV/NWRB/2022 Lire</p> <p>Titre/objet INSTRUCTIONS OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 04/ONIT/GOV/NWRB/2022 18/07/2022 BY EMERGENCY PROCEDURE FOR THE REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF MINEPIA(ROOF AND OTHER WORKS), NORTH-WEST</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 10-08-2022</p>
-----------	--

59	<p>Reference 022/DC/ARMP/CIPM/22 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°022/DC/ARMP/CIPM/22 DU 21 JUILLET 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LETTRES LUMINEUSES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARMP, EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 12-08-2022</p>
-----------	---

60	<p>Reference 011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 21 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION D'UN PAN DE LA CLOTURE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 19-08-2022</p>
-----------	--

61	<p>Reference 006/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/07-2022 Lire</p> <p>Titre/objet - LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS RÉF N°006/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/07-2022 YAOUNDÉ, LE 19 JUILLET 2022 LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL MADAME /MONSIEUR LE DIRECTEUR DE : 1) ETS KESMER SERVICE TÉL : 604 56 61 30 ; EMAIL : KEUDEMALAIN@GMAIL.COM; 2) ETS ESPOIR BUSINESS TÉL : 659 72 30 71 ; EMAIL : JEACLAUDETANGA@YAHOO.FR; 3) SOCIETE FOTETOH SARL TÉL : 696 76 96 62 ; EMAIL : FOTETOH@YAHOO.COM; 4) ETS DEMSTÉL : 675 92 54 09 ; EMAIL : ETSDEMS@GMAIL.COM 5) ETS COPIE DE LUXE TÉL : 677 21 76 75 ; EMAIL : CELESTINKENMENI@YAHOO.COM.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 23-08-2022</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

62	Reference N°012/OBC/D Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°012/OBC/D PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION POUR LE MARCHE DE GRE A GRE RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL CONSTITUANT LE SUPPORT DES RESULTATS DES EXAMENS DE LA SESSION 2022 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN. (LOT N°01) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

63	Reference 003/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000003/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 DU 20 JUILLET 2022, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉALISATION ET D'INSTALLATION DES PRÉSENTOIRS DE VALORISATION DES PRODUITS « MADE IN CAMEROON » DANS LES HALLS DES BÂTIMENTS PRINCIPAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 18-08-2022
-----------	---

64	Reference 007/2022/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 17 MARS 2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/2022/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 17 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 30 JANVIER 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REBOISEMENT DU SITE TOURISTIQUE DU MONT DJOUMBAL, COMMUNE DE BANYO. DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

65	Reference 011/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 15/07/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 011/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 15 JUILLET 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. EXERCICE 2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 13-08-2022
-----------	--

66	Reference 242 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022 Lire Titre/objet DECISION N° 242 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT L'AUTORISATION N° 002772/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 20 JUIN 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DU BAC DE MALOMBO DANS LA RÉGION DU CENTRE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP, EXERCICE 2022, LIGNE FONDS ROUTIER. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

67	Reference N°006/C/J12.02/CAK/SG/ST/22 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°006/C/J12.02/CAK/SG/ST/22 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION DC/N°001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022, POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT D'AKONO (CMAA), DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE, EXERCICE 2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

68	Reference 51/DM/CAFAN/SG/22 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA CONSTRUCTION DE 3 FORAGES ÉQUIPES DE PMH À NGOUNGOU MOU (ABOGO), MEKOM ET MELOUTOU DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

69	Reference 0005411/C/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0005411/C/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2022 DU 20 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00005175/AONO/UDO-CIPM/2022 DU 17 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VRD AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITE DE DOUALA. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

70	Reference 008/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 Lire Titre/objet DECISION N°008/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAD5/C1PM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+1 POUR HOSPITALISATION AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE BEPANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME DÉPARTEMENT DU WOURI Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

71	Reference 008/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°008/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 24 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'HOSPITALISATION DU CMA DE LA CITE SIC (PHASE 1), ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

72	Reference 007/2022/D/CADVI/SG/STADU/22 Lire Titre/objet DECISION N°007/2022/D/CADVI/SG/STADU/22 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/CADVI/CIPM/2022 RELATIF À LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VIERNE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

73	Reference 12/2022/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 27 AVRIL 2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 12/2022/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 27 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°012/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 23 MARS 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES RURALES SAMBOLABO - MBAMTI BEKA ET MBAMTI DJOUMBARE - MBAMTI NYALEDJI, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

74	Reference	10/DM/CBK/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISIONMUNICIPALE N°10/DM/CBK/SG/2022 DU 07/07/2022 PORTANT INFRUCTUEUSITE DU DOSSIER DE CONSULTATION N°004/DC/CBK/CIPM/2022 DU 05/07/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CREATION DU JARDIN BOTANIQUE A LA MAIRIE DE BIKOK, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
75	Reference	N°00097/E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/RPMS Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00097/E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/RPMS/07-2022 DU 15 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET(SMI) N°00005/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM 2022 DU 02/02/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ETUDE SUR LE BILAN DE 20 ANS DE CONTRACTUALISATION ETAT-VILLES.NOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
76	Reference	N°19 DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 19 DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERT N°02BIS/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CMA DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
77	Reference	N° 00098/E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/RPMS Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00098/E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/RPMS/07-2022 DU 15 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE RELATIVE A LA SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET(SMI) N°00005/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM 2022 DU 02/02/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ETUDE SUR LE BILAN DE 20 ANS DE CONTRACTUALISATION ETAT-VILLES.NOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
78	Reference	009/C/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 009/C/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2022 DU 11 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°011/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN DEVELOPPEMENT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR LE COMPTE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ SUR LE FLEUVE SANAGA (PATDHS) UGP-MINEE. FINANCEMENT : CREDIT IDA N°6045-CM (PARTIE A) ET 6044-CM (PARTIE B).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

79	Reference	05/C/CAN2/SG/UPE/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°05/C/CAN2/SG/UPE/2022 DU 15 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04 BIS/AONO/CAN-2/CDPM/2022 DU 09 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE DE VINGT (20) LOGEMENTS SOCIAUX DE TYPE T2 (08) ET T3 (12) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

80	Reference	012/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°012/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE N°010/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE BONAGANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

81	Reference	025 /CRP/CAFAN/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 06/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION DEUX LOGEMENTS SOCIAUX DE DEUX CHAMBRES DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

82	Reference	007/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 POUR HOSPITALISATION AU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE BEPANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

83	Reference	011/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°011/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 23 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE TERMINUS BONAMOISSADI VILLAGE — VERS CARRIÈRE (0,60 KM), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

84

Reference	027/CRP/CAFAN/2022 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0012/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 09/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE 3 FORAGES ÉQUIPES DE PMH À NGOUNGOUMOU (ABOGO), MEKOM ET MELOUTOU COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

85

Reference	012/DM/CAEII/SG/SIGAMP/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 012/DM/CAEII/SG/SIGAMP/2022 DU 12 JUIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°08/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR BOVIN A NKOLANDOM, DANS LA COMMUNE D'EBOLWA, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

86

Reference	013/DM/CAEII/SG/SIGAMP/2022 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CAEII/SG/SIGAMP/2022 DU 12 JUIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/PU/MINDDEVEUC,EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 DU 01 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX (02) LOTS D'UNE MINI ADDUCTION SOLAIRE EN EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE MEKALAT-YEVL ET DE NLAYOP, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLWA II, DEPARTEMENT DE LA MVILA (LOT 1).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

87

Reference	024 /CRP/CAFAN/2022 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 03/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EKOUMDOUMA - LIMITE MESSAMBA (8KM) COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

88

Reference	06 /2022/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 17 MARS 2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006 /2022/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 17 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 30 JANVIER 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU CHEF DE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DJEM, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

89	<p>Reference 1136 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 1136 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 02 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTEN6 TRONCON : BANYO-MAYO DARLE-NYAMBOYA : (147 KM), PHASE 1, SECTION : PONT DE LA MAPE-CARREFOUR MWOUMBAN (24 KM), DANS LA REGION DU L'ADAMOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

90	<p>Reference 1140/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 1140/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2022 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 046/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 09 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTEREGIONALE R031701, TRONCON : EDEA-DIZANGUE-MOUANKO : (50,1 KM), PHASE 1, SECTION : EDEA (INTER N3)-DIZANGUE CENTRE (14 KM) DANS LA REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

91	<p>Reference 010/C/MINEPIA/CDPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 010/C/MINEPIA/CDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002//AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF À L'ACQUISITION D'UNE VEDETTE DE SURVEILLANCE.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

92	<p>Reference 010/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°010/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE BONAGANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

93	<p>Reference n/a Lire</p> <p>Titre/objet PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 04 MAI 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN REFRIGERATEUR, LA FOURNITURE ET LA POSE DES STORES ET DES CLIMATISEURS A L'UNITE DE GESTION DU PROJET ET DANS CERTAINES ANTENNES REGIONALES DU PROJET FILETS SOCIAUX EN TROIS (03) LOTS</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

94	Reference 001 Lire Titre/objet ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

95	Reference n/a Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N° 000008/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE EN SEPT (07) LOTS DES GENITEURS (PETITS RUMINANTS) POUR LES MENAGES PAUVRES AFFECTES PAR LES CONFLITS DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD CAMEROUN DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)PAYS/NOM DU PROJET : CAMEROUN/PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)CELLULE FONCTIONNELLE : UNITÉ DE COORDINATION NATIONALENUMÉRO DU PROJET : CRÉDIT IDA 5908- CM, FINANCEMENT IDA/P154908DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE EN SEPT (07) LOTS DES GENITEURS (PETITS RUMINANTS) POUR LES MENAGES PAUVRES AFFECTES PAR LES CONFLITS DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD CAMEROUN DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)DURÉE : TRENTE (30) JOURS.DATE SIGNATURE DU MARCHÉ : EN COURS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

96	Reference 07/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 20/07/2022TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE FERME AVICOLE, DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC(BIP) MINEPIA - EXERCICE 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 19-08-2022
-----------	---

97	Reference N°10/C/C/BOK/SG/22 Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

98	Reference 00 Lire Titre/objet PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°005/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/06-2022 DU 01/06/2022 RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE EN FAVEUR DES PERSONNELS DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) NOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) PAYS : CAMEROUN NUMERO DU PROJET: CRÉDIT IDA : 62160 – CM ET DON IDA : D2910 - CM.NUMERO DE REFERENCE DE LA DEMANDE DE COTATIONS : N°005/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/06-2022 DU 01/06/2022DESCRIPTION DU MARCHÉ : SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE EN FAVEUR DES PERSONNELS DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) DUREE DE LA PRESTATION : 12 MOIS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

99	Reference 12.22 / AONO / SONARA / CIPM / 2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012.22 / AONO / SONARA / CIPM / 2021 DU 18/07/2022 POUR LA FOURNITURE DE L'ACIDE CHLORHYDRIQUE 30%À LA SONARA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 18-08-2022
-----------	--

100	Reference 009/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2022 DU 15/07/22 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2022 DU 15 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL DE CONTROLE ET D'ERADICATION DE LA PESTE DES PETITS RUMINANTS (PPR) EN TROIS (03) LOTS POUR LES ZONES A RISQUE (SW, NW, EN, AD, NO, ES) EN TROIS (03) LOTS :LOT 1 : MATÉRIEL DE FROIDLOT 2 : MATÉRIEL DE PRÉLÈVEMENT ETLOT 3 : MATÉRIEL DE RIPOSTEPAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)FINANCEMENT : BUDGET PRODEL Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 23-08-2022
------------	--

101	Reference 023/AONO/ARMP/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/ARMP/CIPM/2022DU 21 JUILLET 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN AUTOCOMMUTEUR ET DES TÉLÉPHONES IP À L'ARMP Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 18-08-2022
------------	---

102	Reference 004/AONO/FNE/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_004/AONO/FNE/CIPM/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 16-08-2022
------------	--

103	Reference D13-212/AC/MINSANTE/SG/UCPC/EPM Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°D13-212/AC/MINSANTE/SG/UCPC/EPM DU_08 JUILLET 2022_ POUR LE RECRUTEMENT DE TROIS RESPONSABLES REGIONAUX POUR LE SUIVI-EVALUATION, TROIS RESPONSABLES MARKETING, DEUX ASSISTANTS ADMINISTRATIFS, ET D'UN ASSISTANT COMPTABLE DANS LES FONDS REGIONAUX POUR LA PROMOTION DE LA SANTE DE L'ADAMAOUA. NORD ET EXTREME NORD. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 11-08-2022
------------	--

104	Reference 07/AONO/CIPM/CMSOK/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 19 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE A LA MAIRIE DE MASSOK , COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU,REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME,REGION DU LITTORAL Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 17-08-2022
------------	---



#

RESUME DES CONSULTATIONS

105

Reference	004/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 004/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2022. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR MACHINE A GLACE A MOUANKO.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

ADDITIF N°01 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 30 JUIN 2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VOIE EN PAVES DU CENTRE ADMINISTRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DEPARTEMENT DU WOURI. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, MAITRE DOUVRAGE, COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ENTREPRISES INTERESSEES PAR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/CAD3/CIPM/2022 DU 30 JUIN 2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VOIE EN PAVES DU CENTRE ADMINISTRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ÈME, DEPARTEMENT DU WOURI, QUE LES MODIFICATIONS SUIVANTES Y ONT ÉTÉ APPORTÉES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (<u>Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics</u>) CIPM, sis au 1^{er} étage, au plus tard le 22 juillet 2022 à 14 heures et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0007/AONO/CAD3/CIPM/2022 du 30 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VOIE EN PAVES DU CENTRE ADMINISTRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3^{ème}, DEPARTEMENT DU WOURI « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (<u>Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics</u>) CIPM, sis au 1^{er} étage, au plus tard le 29 juillet 2022 à 14 heures et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0007/AONO/CAD3/CIPM/2022 du 30 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VOIE EN PAVES DU CENTRE ADMINISTRATIF DE L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3^{ème}, DEPARTEMENT DU WOURI « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1^{er} étage, le 22 juillet 2022 à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités. Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.</p>

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1^{er} étage, **le 29 juillet 2022 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

3 Autres**Au lieu de ...**

- Absence d'une ligne de crédit pour préfinancement des marchés d'au moins 50 000 000 (cinquante millions) délivrée par une banque de premier ordre....».

a- Une attestation émanant d'un établissement bancaire implanté sur le territoire Camerounais et agréé par le Ministère chargé des Finances, certifiant un ligne de crédit de minimum 50.000.000 de l'Entreprise. Cette attestation indiquera :

- Si elle bénéficie des facilités de préfinancement ou d'un concours de trésorerie octroyés par cet établissement bancaire.

b- Chiffres d'Affaires.

Justifier d'un chiffre d'affaires annuel d'au moins le budget de l'opération d'au moins **50.000.000 (cinquante millions) FCFA**, au cours d'une des trois (03) dernières années..... »

Lire plutot

- Absence d'une ligne de crédit pour préfinancement des marchés d'au moins 25.000.000 (vingt - cinq millions) délivrée par une banque de premier ordre.....»

a- Une attestation émanant d'un établissement bancaire implanté sur le territoire Camerounais et agréé par le Ministère chargé des Finances, certifiant un ligne de crédit de minimum **25.000.000 (vingt-cinq)** de l'Entreprise. Cette attestation indiquera :

- Si elle bénéficie des facilités de préfinancement ou d'un concours de trésorerie octroyés par cet établissement bancaire.

b- Chiffres d'Affaires.

Justifier d'un chiffre d'affaires annuel d'au moins le budget de l'opération d'au moins **25.000.000 (vingt-cinq millions) FCFA**, au cours d'une des trois (03) dernières années..... ».

DOUALA le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise **TRACOYE, Tél. 696 27 10 08 EDE4 a** été retenue comme adjudatrice du Marché relatif à l'appel d'offre

N°06BIS/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 pour les Travaux de construction d'un Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ)- de Bokito, Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

DECISION N°011/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/ CAD5/CIPM /2022 DU 27 AVRIL 2022, RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE AU GBPS DE MASSOUMBOU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ème

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code Général des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 Portant création de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics

Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La Circulaire N° 00000456/C/MINFI/ du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution, au suivi et au contrôle

du Budget de l'État, et autres Entités Publiques pour l'exercice 2022

Vu Le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur MBOUTOU Benjamin comme préfet du Département

du Wouri ;

Vu L'arrêté N° 000302/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MFEUNGWANG Richard comme Maire

et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème Département

du Wouri, Région du littoral ;

Vu Le Dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 009/AONO/ CAD5/CIPM /2022 DU 27 Avril 2022, relatif à la construction d'un forage

au GBPS de Massoubou

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune

d'Arrondissement de Douala 5ème

DÉCIDE

ARTICLE 1er: L'Appel d'Offres National Ouvert N° 009/AONO/ CAD5/CIPM /2022 DU 27 Avril 2022, relatif à la construction d'un forage au GBPS de Massoubou est déclaré infructueux

:ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 16 Juin 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE DE NDOBIAN

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN INFORME LES SOUMISSIONNAIRES À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE, D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE, D'UNE AEP SOLAIRE AU CETIC DE NDOBIAN. QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE JEUDI, 21 JUILLET 2022 À 11 HEURES PRÉCISES DANS LA SALLE DES ACTES DE LA MAIRIE DE NDOBIAN EST REPORTÉE AU MARDI, 26 JUILLET 2022 AUX MÊMES LIEU ET HEURE QUE CI-DESSUS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de NDOBIAN auprès du représentant du Maître d'Ouvrage dûment mandaté pour la réception desdites offres, au plus tard le 21/07/2022 à 10 heure, heure locale et devra porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 01/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE, D'UN ATELIER DE MACONNERIE, D'UNE AEP SOLAIRE AU CETIC DE NDOBIAN « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p style="text-align: center;">Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de NDOBIAN auprès du représentant du Maître d'Ouvrage dûment mandaté pour la réception desdites offres, au plus tard le 26/07/2022 à 10 heure, heure locale et devra porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C.NDOB/CIPM/2022 DU 01/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE, D'UN ATELIER DE MACONNERIE, D'UNE AEP SOLAIRE AU CETIC DE NDOBIAN « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p style="text-align: center;">Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 21/07/2022 à 11 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NDOBIAN dans la salle de réunion de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 26/07/2022 à 11 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NDOBIAN dans la salle de réunion de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

NDOBIAN le 19 Juillet 2022

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

COMMUNE DE NDOBIAN

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN INFORME LES SOUMISSIONNAIRES AUX AVIS DE CONSULTATION CI-APRÈS N°002/DC/C.NDOB/CIPM/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE ET LA SALLE DES FÊTES DE LA COMMUNE DE NDOBIAN ; N°003/DC/C.NDOB/CIPM/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE. QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE JEUDI, 21 JUILLET 2022 À 11 HEURES PRÉCISES DANS LA SALLE DES ACTES DE LA MAIRIE DE NDOBIAN EST REPORTÉE AU MARDI, 26 JUILLET 2022 AUX MÊMES LIEU ET HEURE QUE CI-DESSUS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NDOBIAN, au plus tard le 21/07/2022 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CNDOB/CIPM/2022 DU 01/07/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE ET LA SALLE DE FÊTE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN "À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NDOBIAN, au plus tard le 26/07/2022 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CNDOB/CIPM/2022 DU 01/07/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE ET LA SALLE DE FÊTE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN "À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 21/07/2022 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NDOBIAN, dans la salle des actes de la Mairie de NDOBIAN. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 26/07/2022 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NDOBIAN, dans la salle des actes de la Mairie de NDOBIAN. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

NDOBIAN le 19 Juillet 2022

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné



COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUEN°09/C/CBK/SG/2022DU07/07/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CBK/CIPM/2022 DU 05/07/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DUMATERIEL DE FORMATION A LA SAR-SM DE BIKOK, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bikok communique :A la suite de la Demande de Cotation N°003/DC/CBK/CIPM/2022 du 05 juillet 2022, le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Prix de l'Offre TTC (FCFA)	Délai d'exécution	Observations
MBAR MART SARL B.P.	26.235.000 FCFA	deux (02) mois	Avec une offre remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires. (Note de qualification technique : 09 OUI/10)

L'Entreprise **MBAR MART SARL** est retenue suite à la Demande de Cotation relative à la fourniture du matériel de formation à la SAR-SM de Bikok, pour le montant Toutes Taxes Comprises (TTC) correspondant à son offre financière. Le délai de livraison est de : **deux (02) Mois calendaires à compter de la date de notification du démarrage des travaux**. L'Entreprise ci-dessus désignée est invitée à se présenter à la Mairie de Bikok, dès publication du présent communiqué, pour l'établissement de la Lettre - Commande correspondante.

BIKOK le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE BIKOK

DECISIONMUNICIPALE N°12/DM/CBK/SG/2022 DU 07/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°007/AONO/CBK/CIPM/2022 DU 07/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE BIKOK, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- Vu La Constitution ;
- Vu La Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu La loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu Le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2003/651 du 05 novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N°2011/408 du 08 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 ;
- Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu La Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instruction relatives à l'Exécution des lois de finances,
- au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;
- Vu Le Dossier d'appel d'offre N° 007/AONO/CBK/CIPM/2022 du 02/07/2022 pour LA Construction d'un hangar au marché de Bikok dans la commune de Bikok, département de la Mefou et akono, région du centre ;
- Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 05 Juillet 2022 ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés en date du -----/2022.

DECIDE

Article 1^{er}: La société ci-après désignée est retenue comme adjudicataire de la Lettre – Commande relative à la construction d'un hangar au marché de Bikok, objet du dossier d'appel d'offres mentionné :

Lot	Soumissionnaire	Prix de l'Offre TTC (FCFA)	Délai d'exécution	Observations
Unique	ETS ONDOA ANTOINE B.P.	35.400.000 FCFA	trois (03) mois	Avec une offre remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires. (Note de qualification technique : 100/100)

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

le 18 Juillet 2022

Le MAIRE



COMMUNE DE NDELELE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/BIS/C.NDEL/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI. DE YOLA DANS LA
COMMUNE DE NDELELE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

EST DECLARE INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/BIS/C.NDEL/SG/CIPM/2022 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CSI. DE YOLA DANS LA COMMUNE DE NDELELE

NDELELE le 10 Juin 2022

Le MAIRE

GABELA Alexis

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONO007/CAY5/SG/SMP/2022 DU 20/07/2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL COMMUNAL AU QUARTIER ESSOS AU LIEU-DIT DEPOT DE GAZ DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur), contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL COMMUNAL AU QUARTIER ESSOS AU LIEU-DIT DEPOT DE GAZ DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le 09/08/2022 à 13 heures</p>

YAOUNDE le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N003 /CAY5 /SG/SMP/2022 DU 20/07/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N 011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28 /06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NKOLMESSENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH A AU CMA (CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT) DE NKOLMESSENG; DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offres, rédigée en français ou anglais en (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies respectivement marquées comme telles devront être déposées au service des marches publics de la mairie de Yaoundé 5 contre signature dans le registre, au plus tard le 25/07/2022 a 13heures précises</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 24/07/2022 à 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>
	<p>Lire plutot</p> <div data-bbox="135 1570 635 1653" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;">L'ouverture des plis se fera en un temps.</div> <p>L'ouverture de l'enveloppe 1 (des pièces administratives) et de l'enveloppe 2 (offres techniques et financières aura lieu le 25/07/2022 a 14heures par la commission interne de passation des marches auprès de la CAY5, dans la salle des actes sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège. Seuls les soumissionnaires peuvent assister a cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

YAOUNDE le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE NDOBIAN

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOBIAN INFORME LES SOUMISSIONNAIRES AUX AVIS DE CONSULTATION CI-APRÈS N°002/DC/C.NDOB/CIPM/2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE ET LA SALLE DES FÊTES DE LA COMMUNE DE NDOBIAN ; N°003/DC/C.NDOB/CIPM/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE. QUE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS INITIALEMENT PRÉVUE LE JEUDI, 21 JUILLET 2022 À 11 HEURES PRÉCISES DANS LA SALLE DES ACTES DE LA MAIRIE DE NDOBIAN EST REPORTÉE AU MARDI, 26 JUILLET 2022 AUX MÊMES LIEU ET HEURE QUE CI-DESSUS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées à la Mairie de Ndobian, au plus tard le 21/07/2022 à 10 heures et devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION N°003/ DC/COMMUNE DE NDOBIAN/CIPM/2022 DU 01/07/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA MAIRE DE NDOBIAN, DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées à la Mairie de Ndobian, au plus tard le 26/07/2022 à 10 heures et devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION N°003/ DC/COMMUNE DE NDOBIAN/CIPM/2022 DU 01/07/2022 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE A LA MAIRE DE NDOBIAN, DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 21/07/2022 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics et se fera en un temps.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 26/07/2022 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics et se fera en un temps.</p>

NDOBIAN le 19 Juillet 2022

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA

ADDITIF N° 01 /A/CUN/CLPM/2022 DU 18 JUILLET 2022 DE LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/CUN/CIPM /2022 DU 15 JUIN 2022,RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE DE 10 (DIX) ROUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA, DEPARTEMENT DUMOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Service de la Passation des Marchés, sis à la Communauté Urbaine de Nkongsamba, BP : 19 ; Tél : 675 18 11 18/677256719, au plus tard le MARDI 19 JUILLET 2022, à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CUN/CIPM /2022 DU 15 JUIN 2022, RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE DE 10 (DIX) ROUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL? « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT .</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Service de la Passation des Marchés, sis à la Communauté Urbaine de Nkongsamba, BP : 19 ; Tél : 675 18 11 18/677256719, au plus tard le MARDI 26 JUILLET 2022, à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CUN/CIPM /2022 DU 15 JUIN 2022, RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE DE 10 (DIX) ROUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL? « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT .</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le MARDI 19 JUILLET 2022, à 13 Heures précises, au service de Passation Interne des Marchés (CIPM) de la Communauté Urbaine de Nkongsamba, sis à la Mairie de la Ville de Nkongsamba. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres. Commission</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le MARDI 26 JUILLET 2022, à 13 Heures précises, au service de Passation Interne des Marchés (CIPM) de la Communauté Urbaine de Nkongsamba, sis à la Mairie de la Ville de Nkongsamba. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres. Commission</p>

NKONGSAMBA le 18 Juillet 2022

Le MAIRE

NZOKI EPOH Frédérique



COMMUNE DE YAOUNDE VI

ADDITIF RECTIFICATIF N°015/AC/CAY6/CIPM/2022 DU 23/06/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE ET POSE DES POTS DE FLEUR SUR CERTAINES PLACES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2022 DÉLAI DE LIVRAISON : SOIXANTE (60) JOURS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Autres	
Au lieu de ... N/A	
Lire plutot Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation relative fourniture et pose des pots de fleur sur certaines places publiques dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Département du Mfoundi, Région du Centre. <u>SANS CHANGEMENT</u> <u>AC</u>	
Références	Observations
Point 13.A.6	Supprimé
Point 13.B.	Supprimé
PROJET DE LETTRE COMMANDE	
AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
Article 4.5.	La loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi d'Orientation des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022
Article 4.10.	L'arrêté n°093/CAB/PM/2002 du 05 novembre 2002 fixe les montants de la caution de soumission et les frais d'achat des dossiers d'appel d'offres

YAOUNDE le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE YAOUNDE VI

ADDITIF RECTIFICATIF N°016/AC/CAY6/CIPM/2022 DU 23/06/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE ET POSE DE PEINTURE SUR LES PLACES PUBLIQUES ET BORDURES DE CERTAINS AXES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2022 DÉLAI DE LIVRAISON : SOIXANTE (60) JOURS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres										
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>										
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VI, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation relative fourniture et pose de peinture sur les places publiques et bordures de certains axes dans la Commune d'Arrondissement Yaoundé VI, Département du Mfoundi, Région du Centre.</p> <p><u>SANS CHANGEMENT</u> AC</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Références</th> <th>Observations</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Point 13.A.6</td> <td>Supprimé</td> </tr> <tr> <td>Point 13.B.</td> <td>Supprimé</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>PROJET DE LETTRE COMMANDE</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>AU LIEU DE</th> <th>LIRE PLUTOT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Article 4.5.</td> <td>La loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022</td> </tr> </tbody> </table>	Références	Observations	Point 13.A.6	Supprimé	Point 13.B.	Supprimé	AU LIEU DE	LIRE PLUTOT	Article 4.5.	La loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022
Références	Observations										
Point 13.A.6	Supprimé										
Point 13.B.	Supprimé										
AU LIEU DE	LIRE PLUTOT										
Article 4.5.	La loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022										

YAOUNDE le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

YOKI ONANA JACQUES

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 20 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°06BIS/DAO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 EN PROCEDURE NORMALE LA CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO**Maître d'Ouvrage**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu la Dossier d'appel d'Offre Ouvert **N°06Bis/DAO/C/BOK/SG/CIPM/2022** du **25/05/2022** en procédure normale pour la construction du CMPJ de Bokito, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à la Demande de Cotation Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS TRACOYE	Tél. 696271008 BP :635 EDEA	50 313 719	59 999 110	04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

DECISION N°009/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 29 MARS 2022 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'HOSPITALISATION DU CMA DE LA CITE SIC (PHASE 1), ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ème

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code Général des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 Portant création de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics

Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La Circulaire N° 00000456/C/MINFI/ du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution, au suivi et au contrôle

du Budget de l'État, et autres Entités Publiques pour l'exercice 2022

Vu Le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur MBOUTOU Benjamin comme préfet du Département

du Wouri ;

Vu L'arrêté N° 000302/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MFEUNGWANG Richard comme Maire

et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème Département

du Wouri, Région du littoral ;

Vu Le Dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°007/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 29 Mars 2022 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BATIMENT D'HOSPITALISATION DU CMA DE LA CITE SIC (PHASE 1), ARRONDISSEMENT DE DOUALA



Sème,

DÉPARTEMENT DU WOURI

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune

d'Arrondissement de Douala 5ème

DÉCIDE

ARTICLE 1er: La lettre commande objet de l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
DK BUSINESS SARL. B P: 1889 Douala TEL: 678 03 64 02.	23 353 870 HT 27 849 490TTC.	TROIS (3) MOIS

DOUALA le 24 Mai 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

ARTICLE 3: La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera

COMMUNE D'OLAMZE

DÉCISION N°009/DAM/C.OL/CAB/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/PU/C? OL/SG/CIPM/2021 DU 19 JANVIER 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES POSITIFS EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE MENGUET 1 ET OLANG-MFOUMOU, COMMUNE D'OLAMZE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DÉCIDE:

Article Premier : La société XVALEO SARL, BP : 833 Douala ; Tél : 620 161 033, est attributaire de la Lettre Commande relative aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES POSITIFS EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE MENGUET 1 ET OLANG-MFOUMOU, COMMUNE D'OLAMZE pour **un montant TTC de 16 032 352** (Seize millions trente-deux mille trois cent cinquante-deux) FCFA, et pour un délai d'exécution des travaux de 120 jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

OLAMZE le 13 Avril 2022

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

DECISION N°013/OBC/D/SDAFMAPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE GRÉ À GRÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL CONSTITUANT LE SUPPORT DES RÉSULTATS DES EXAMENS DE LA SESSION 2022 A L'OBC.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

Financement : Budget de l'OBC, Exercice 2022.

Vu la constitution ;

Vu la loi 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu le décret n°93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n°2018/0135/PM/ du 31 janvier 2018 portant nomination de M. MINKOULOU ETIENNE ROGER comme directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la lettre N°00467/PRC/MINMAP/SG/CV/bf du 25 janvier 2017 portant fonctionnement des commissions de passation des Marchés placées auprès des Etablissements Publics Administratifs et des Entreprises du secteur Public et Parapublic,

Vu la décision N°0000005/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant nominations des présidents des commissions Interne des Passations des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics ;

Vu la lettre n°000225/L/OBC/D ;

Vu la circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022.

Vu la résolution n°2022/004/OBC/CD du 04 janvier 2022 portant adoption du budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2022 ;

Vu les nécessités impérieuses de service,

DECIDE:**Article 1:**

En application des dispositions des articles 99 et 101 du code des Marchés Publics relatives à la procédure d'attribution des marchés,

La Société ci-après est déclarée attributaire du marché gré à gré relatif à la fourniture du matériel constituant le support des résultats des examens de la session 2022 a l'OBC.

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC FCFA	Délais
La fourniture du matériel constituant le support des résultats des examens de la session 2022 a l'OBC.	SOPECAM B.P.1218 YAOUNDE	63 007 467	15 Jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 20 Juillet 2022

Le **DIRECTEUR**

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE DE NDELELE

ADDITIF RECTIFICATIF

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

NDELELE le 14 Juillet 2022

Le MAIRE

GABELA Alexis

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONO006/CAY5/SG/SMP/2022 DU 20/07/2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN JARDIN PUBLIC AU QUARTIER NGOUSSO « FACE EI FORCES » DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Critères d'évaluation****Au lieu de ...**

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'Offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossiers administratifs et financiers incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre financière inférieure à 85% du budget prévisionnel ;
- Non précision du nombre de jeunes à recruter, tout en précisant leur salaire minimum ;
- Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'Offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Méthodologie	Oui/Non
6	Attestation de visite de site	Oui/Non
7	CCTP	Oui/Non

1	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutot</p> <h2>14.1-Critères éliminatoires</h2> <p>Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'Offre du soumissionnaire.</p> <p>Il s'agit notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture les plis ;- Absence de la Caution de Soumission ;- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton ; <p>Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.</p>
2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE....</p>

YAOUNDE le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N003 /CAY5 /SG/SMP/2022 DU 20/07/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 011/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28 /06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PMH AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NKOLMESSENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN POCEURE D'URGENCE N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A POMPE SOLAIRE AU QUARTIER NKOL-ASSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offres, rédigée en français ou anglais en (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies respectivement marquées comme telles devront être déposées au service des marchés publics de la mairie de Yaoundé 5 contre signature dans le registre, au plus tard le 25/07/2022 a 13heures précises</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 24/07/2022 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un tempsL'ouverture de l'enveloppe 1 (des pièces administratives) et de l'enveloppe 2 (offres techniques et financières aura lieu le 25/07/2022 a 14heures par la commission interne de passation des marchés auprès de la CAY5, dans la salle des actes sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège. Seuls les soumissionnaires peuvent assister a cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.</p> <p>L'ouverture de l'enveloppe 1 (des pièces administratives) et de l'enveloppe 2 (offres techniques et financières aura lieu le 25/07/2022 a 14heures par la commission interne de passation des marchés auprès de la CAY5, dans la salle des actes sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège. Seuls les soumissionnaires peuvent assister a cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.</p>

YAOUNDE le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N002 /CAY5 /SG/SMP/2022 DU 20/07/2022 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE A POMPE SOLAIRE AU QUARTIER NKOL-ASSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN POCEURE D'URGENCE N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 28/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A POMPE SOLAIRE AU QUARTIER NKOL-ASSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V « A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offres, rédigée en français ou anglais en (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies respectivement marquées comme telles devront être déposées au service des marchés publics de la mairie de Yaoundé 5 contre signature dans le registre, au plus tard le 25/07/2022 a 13heures précises</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 24/07/2022 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>
	<p>Lire plutot</p> <div data-bbox="135 1514 635 1599" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;">L'ouverture des plis se fera en un temps.</div> <p>L'ouverture de l'enveloppe 1 (des pièces administratives) et de l'enveloppe 2 (offres techniques et financières) aura lieu le 25/07/2022 à 14heures par la commission interne de passation des marchés auprès de la CAY5, dans la salle des actes sis au 1^{er} étage de l'immeuble siège. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

YAOUNDE le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE D'AFANLOUM

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA CONSTRUCTION DEUX LOGEMENTS SOCIAUX DE DEUX CHAMBRES À AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Afanloum,**

Vu la constitution ;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant codes général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2020/757 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry** Admin

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;Vu l'arrêté N°000156/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum** ;

Vu la décision n°0000309/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 23 Mai 2022 portant désignation d'un Président par intérim à la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Afanloum ;

Vu la note N°35/RC/PRC/RCE/DRMP/DDMAF/CAFAN/CIPM/S du 19 Juillet 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Afanloum

Vu le procès-verbal d'analyse n°016 du 19 Juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des Marché d'Afanloum ;

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} : le soumissionnaire, **attributaire** du marché objet du **Dossier d'Appel d'Offres N°006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 du 06/06/2022 pour la construction deux logements sociaux de deux chambres à Afanloum dans le département de la MEFOU et AFAMBA, région du CENTRE** est le suivant :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	Ets NEW STEP	47 755 940	3 Mois

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONO008/CAY5/SG/SMP/2022 DU 20/07/2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL COMMUNAL AU QUARTIER ESSOS (FACE HOPITAL DE LA CNPS) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur), contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 22/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE COMMERCIAL COMMUNAL AU QUARTIER ESSOS (FACE HÔPITAL DE LA CNPS) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le 09/08/2022 à 13 heures</p>

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation des Offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères essentiels suivant le système de notation binaire (oui/non).</p> <p>Critères éliminatoires</p> <p>Les principaux critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dossier Administratif incomplet ou non conforme ; Absence de la caution de soumission ; Fausse déclarations ou présence des pièces falsifiées (<i>le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux</i>) ; Dossier financier incomplet ; Conducteur des travaux ne remplissant pas tous les critères ; Absence d'une attestation de capacité financière dans laquelle la banque atteste que le Soumissionnaire a des actifs liquides ou dispose d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cinquante millions (50 000 000) Francs CFA ; Omission dans le Bordereau des Prix, d'un Prix Unitaire quantifié ; Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels <p>Principaux critères essentiels :</p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation générale de l'Offre ; Expérience du personnel de l'entreprise ; Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ; Proposition technique et planning d'exécution des travaux ; Références de l'entreprise ; <p>La qualification technique s'obtient après satisfaction des 75% des critères essentiels sus-listés. A défaut d'Offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure Offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.</p>

2	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutot</p> <p>11.1. Critères éliminatoires</p> <p>Les principaux critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none">● Dossier Administratif incomplet ou non conforme ;● Absence de la caution de soumission ;● Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (<i>le Maître d'Ouvrage et la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux</i>) ;● Dossier financier incomplet ;● Conducteur des travaux ne remplissant pas tous les critères ;● Absence d'une attestation de capacité financière dans laquelle la banque atteste que le Soumissionnaire a des actifs liquides ou dispose d'une ligne de crédit d'un montant minimal de vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA ;● Omission dans le Bordereau des Prix, d'un Prix Unitaire quantifié ; <p>Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE.....</p>

YAOUNDE le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE D'AFANLOUM

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EKOUMDOUMA - LIMITE MESSAMBA (8KM) DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Afanloum,**

Vu la constitution ;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant codes général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2020/757 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry** Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du département de la Mefou et Afamba ;

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;Vu l'arrêté N°000156/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum** ;

Vu la décision n°0000309/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 23 Mai 2022 portant désignation d'un Président par intérim à la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Afanloum ;

Vu la note N°034/RC/PRC/RCE/DRMP/DDMAF/CAFAN/CIPM/S du 19 Juillet 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Afanloum.

Vu le procès-verbal d'analyse n°016 du 19 Juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des Marché d'Afanloum ;

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :**ARTICLE 1^{ER}** : le soumissionnaire, **attributaire** du marché objet du **Dossier d'Appel d'Offres****N°002/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 du 03/03/2022 pour les travaux de REHABILITATION DE LA ROUTE EKOUMDOUMA - LIMITE MESSAMBA (8KM) à Afanloum dans le département de la MEFOU et AFAMBA, région du CENTRE** est le suivant :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	PROSPERE ET PERENNE Sarl	26 976 735	3 Mois

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'OLAMZE

DÉCISION N°007/DAM/C.OL/CAB/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A OLAMZE CENTRE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DÉCIDE:

Article Premier : Les ETS MEFEKE GRACE, Tél : 677 941 886, sont attributaires de la Lettre Commande relative à la CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A OLAMZE CENTRE pour un montant TTC de 19 810 472 (Dix-neuf millions huit cent dix mille quatre cent soixante-douze) FCFA, et pour un délai d'exécution des travaux de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

OLAMZE le 7 Avril 2022

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAILS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2022 DU 21/07/2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN (01) GROUPE ELECTROGENE DE 15 KVA AU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAILS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE A GAROUA. FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE DU PD-COBIE, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet la fourniture et l'installation d'un (01) groupe électrogène de 15 KVA au Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage (PD-COBIE) à Garoua.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent marché comprend la fourniture et l'installation d'un (01) groupe électrogène de 15 KVA au Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage (PD-COBIE) à Garoua.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations objet de la présente Demande de cotation est de 10 000 000 Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

La présente demande de cotation est à lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux entreprises de Droit camerounais ayant une expertise avérée dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par les fonds de contrepartie du PD-COBIE exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du PD-COBIE, au siège de l'Unité de Gestion et des Coordination du Projet **sis à Bastos-Yaoundé, rue 1761 lieu dit « derrière la Banque Mondiale »**.
Tél. : (237) 694 49 69 36/678 09 75 13, E-mail : pdcobiecameroon@gmail.com.

8. Acquisition du Dossier

La demande de Consultation pourra être obtenue dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué, notamment au secrétariat du PD-COBIE, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS de l'ARMP à la BICEC au n°10001 06860 975686 60001 – 28, d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de dix mille (10 000) Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra être déposée au secrétariat du PD-COBIE au plus tard le **16/08/2022 à 13 h 00** et devra porter la mention :

*« DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2022 DU 21/07/2022 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION D'UN (01) GROUPE ELECTROGENE DE 15 KVA AU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETALES ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE A GAROUA.
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de trente (30) jours maximums, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréé conformément aux textes en vigueur et d'un délai de validité de 90 jours à compter de la date de remise des offres est fixée à deux cent mille (**200 000**) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de la Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **16/08/2022 à 14 h 00** dans la salle de réunion du PD-COBIE par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PD-COBIE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà des 48 heures supplémentaires ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Non-respect de 80% des critères essentiels dont le critère n°1.

2. Critères essentiels

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et avoir 80% des critères essentiels dont le critère n°1 :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Conformité des fournitures aux spécifications Techniques 100% des Caractéristiques techniques spécifiques des rubriques A, B et C.		
2	Délai de livraison		
3	La disponibilité des pièces de rechange		
4	Le service après-vente		
5	Les références du fournisseur dans les prestations similaires		
6	L'accès à une ligne de crédit (attestation de solvabilité)		
7	La déclaration sur l'honneur de non abandon de Marché au cours des 03 dernières années		
8	Délai de garantie		

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant une offre reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables (08h30 à 16h30) au secrétariat de l'Unité de Gestion et de Coordination du Projet, **sis à Bastos-Yaoundé, rue 1761 lieudit « derrière la Banque Mondiale »**. Tél. : (237) 694 49 69 36/678 09 75 13, E-mail : pdcobiecameroon@gmail.com.

YAOUNDE le 21 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

OLOUGOU OKOUNOU Valère

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUEN° 00095 /E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/07-2022 DU 15 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET(SMI) N°00003/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES MARCHES ET DES POLES COMMERCIAUX DE LA VILLE DE YAOUNDE.NOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) communique :

A l'issue de la Sollicitation à Manifestation d'Intérêt

N°00003/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM/2022 du 02 février 2022, relatif au recrutement d'un Consultant pour l'élaboration du Schéma Directeur des Marchés et Pôles Commerciaux de la ville de Yaoundé, les consultants ci-après sont présélectionnés. Il s'agit de :

NOM DE LA FIRME	ADRESSE	PAYS
Groupement POLYGONE Sarl / MATCH Sarl / G2 CONCEPTION	BP : 33872 Yaoundé ; Tel : 696 564 095/ 679 341 611 Email : polygone_sarl@yahoo.fr Mandataire: ESSONO Bruno Roger	Cameroun
LE COMPETING	BP : 6718 Douala ; Tel : 222 215 988 / 699 501 177 Email : cae@lecompeting.com Mandataire: Flavien GUESTSA KAMANOU	Cameroun
Groupement SONED_Afrique / ENSERBAT_TP / CIBAT International	Tel : 00221 76 637 37 03 Email : sonedf@orange.sn / Cadepi06@yahoo.fr Mandataire: MALICK KEBE	Sénégal
HUMAN TECHNOLOGIE RESSOURCE	BP : 4013 Yaoundé ; Tel : 222 20 28 86 Email : htrgn@yahoo.fr / bleriot2a@yahoo.fr	Cameroun

Par ailleurs, selon la méthode de Sélection fondée sur la « **Qualité et le Coût (SFQC)**, telle que décrite dans les Directives « **Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID** » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014, la Demande de Proposition (DP) sera adressée aux consultants de la liste restreinte à soumettre une Proposition Technique Complète (PTC) et Financière selon le format prescrit dans la Demande de Proposition.

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

DECISION N° 010/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2022. PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF À L'ACQUISITION D'UNE VEDETTE DE SURVEILLANCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE SECRETAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME ;

Vu La Constitution ;

Vu la Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2021/026 du 16/12/2021 portant Loi de Finances de la République
du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu Le Décret n° 74/991 du 16 Décembre 1974 portant création d'une Caisse
de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté n° 468/CAB/PR du 19 décembre 2012 portant nomination du Secrétaire Exécutif
de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu l'Arrêté N° 016/A/MINMAP du 11 novembre 2013 portant création de Commissions
Internes de passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu la Circulaire N° 00000456/CAB/MINFI du 30/12/2021 Portant Instructions relatives
à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget
de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Décision N° 0000005/CAB/MINMAP du 03 Janvier 2020 portant désignation
des Présidents des Commissions internes de Passation des Marchés auprès
de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu les résolutions de la 62e session du Conseil d'Administration de la Caisse

de Développement de la Pêche Maritime du 25/02/2022 ;

Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés en date

du 19 juillet 2022 ;

Vu Les nécessités de service.

DÉCIDE

Article 1er Le Maître d'oeuvre attribue l'ouvrage de l'Avis d'Appel d'Offres N° 002/AONO/MINEPIAICDPM/CIPM/2022 du 25 avril 2022 à ; **ETS BITA, BP 14 748 Yaoundé**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. l?

DOUALA le 20 Juillet 2022

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUEN° 00099/E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/06-2022 DU 18 JUILLET 2022
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET
(SMI) N°00002/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/ARPM/2022 DU 02/02/2022 RELATIVE AU
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE
FAISABILITE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ARCHIVAGE NUMERIQUE ET LA
GESTION DOCUMENTAIRE A LA DIRECTION DES OPERATIONS URBAINES DU MINISTERE DE
L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAINNOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES
VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) communique :

Les résultats de la Sollicitation des Manifestations d'Intérêt N°00002/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/ARPM/2022 DU 02/02/2022 relative au recrutement d'un consultant (firme) chargé de la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la mise en place d'un système d'archivage numérique et la gestion documentaire a la direction des opérations urbaines du Ministère de l'habitat et du développement urbain, se présentent ainsi qui suit par ordre de mérite:

RANG	NOM DE LA FIRME	ADRESSE	PAYS	OBSERVATIONS
1	GROUPEMENT GAST, SOCINEL SA, SERSYS Chef de file: du Groupement : SOCINEL SA Mandataire : BOKAGNE DJAWA Pierre Ferdinand	Tél : 67781096 1/694243939 ; BP : 8346 Yaoundé- Cameroun Email : fbokagne1968@gmail.com ;	Cameroun	Classé
2	KAVAA GLOBAL SERVICE	· Apt 4, Immeuble Al Boustane n°1 « A » ; Rue Ibn Hajar – Agdal 10000 ; Rabat ; Maroc. · 10, place Vendôme ; 75001 Paris ; France. 398, Avenue Sare Elie ; Secteur 15 ; Ouaga 20000 ; Ouagadougou ; Burkina Faso. Téléphone : +33 620 905 792 / +212 537 77 96 05 Fax : +212 537 77 96 05 Email : infos@kavaa.net Site web : www.kavaa.net	Maroc	Classé
3	AFREETECH	Téléphone : +237 242 685 677 / 673 808 148 BP: 35107 Yaoundé Email : infos@afreetech.com Site web : www.afreetech.com	Cameroun	Classé
4	SINARES	Téléphone : +237 678 080 502 /695 549 714 BP : 15052 Yaoundé. Site : www.sinares.com Email : infos@sinares.com	Cameroun	Classé
5	SONEC AFRICA SA	Téléphone : +225 0153 77 77 77 +237 698 650 783 / 681 978 745 BP : 13 634 Ydé Email : maizan@senecafrika.com Site web : www.senecafrika.com	Cameroun	Classé
6	SWISS ECO CONCEPT	Téléphone : +237 222 208 995 / 699 881 984 / 697 001 294 BP: 1684 Hippo drome Yaoundé Email : info@swissecoconcept.com Site web : www.swissecoconcept.com	Cameroun	Classé

Par ailleurs, selon la méthode de Sélection fondée sur la « Qualification du Consultant (QC) », telle que décrite dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014, la Demande de proposition simplifiée (DP) sera adressée au consultant classé premier, l'invitant à soumettre une Proposition Technique simplifiée (PTS) et Financière selon le format prescrit dans la Demande de Proposition.

YAOUNDE le 18 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE



MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUEN° 00096/E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/07-2022 DU 15 JUILLET 2022
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET(SMI)
N°00003/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM/2022 DU 02 FEVRIER 2022 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR
DES MARCHES ET DES POLES COMMERCIAUX DE LA VILLE DE YAOUNDE.NOM DU PROJET : PROJET
DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : IDA (CREDIT
NUMBER 6132-CM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) communique :

Les résultats de la **Sollicitation de Manifestation d'Intérêt**
N°00003/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM/2022 DU 02 FEVRIER 2022 relatif au **recrutement d'un**
Consultant (firme) charge de l'élaboration du schéma directeur des marchés et des pôles commerciaux de la
ville de Yaoundé, se présentent ainsi qu'il suit :

-VOIR TABLEAU SUR PDF

Par ailleurs, selon la méthode de Sélection fondée sur la « **Qualité et le Cout (SFQC)**, telle que décrite dans les Directives
« **Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la**
BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014, la Demande de Proposition
(DP) sera adressée aux consultants de la liste restreinte à soumettre une Proposition Technique Complète (PTC) et
Financière selon le format prescrit dans la Demande de Proposition.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE D'EBOWA 2ÈME

DECISION MUNICIPALE N0015 /DM/CAEII/SG/SIGAMP/2022 DU 19/07/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°010/AONO/PU/MINDDEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 DU 10 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION SOLAIRE EN EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE MVAM-ESSAKOE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA II, DEPARTEMENT DE LA MVILA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1 : L'entreprise ETS DECENT HIGHLAND ENTERPRISE, est attributaire du marché, de l'avis d'appel d'offres n° 010/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 du 01 juin 2022 pour les travaux de construction d'une mini adduction solaire en eau potable dans la localité de Mvam-Essakoe, dans la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, Département de la Mvila ; suivant les modalités ci-après.

- Montant TTC : 15 999 999 Fcfa

- Délai : Trois (03) mois

Article 2: le directeur général de l'entreprise susnommée est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, Secrétariat Général pour la souscription du projet de la lettre commande y relatif.

EBOLOWA le 19 Juillet 2022

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

COMMUNE DE MENGONG

DECISION MUNICIPALE N°06/DM/C.MNG/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/A0NO/PU/C.MNG/SG/CIPM/2022 DU 17/05/2022 POUR L'ACQUISITION DES LAMPADAIRES SOLAIRES ET ECLAIRAGE EN ENERGIE SOLAIRE A MENGONG, DANS LA COMMUNE DE. MENGONG. ARTICLE 1ER: POUR COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DE LA PRÉSENTE DÉCISION, EST ATTRIBUTAIRE DES LETTRES COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/A0NO/PLI/C.MNG/SG/ CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DES LAMPADAIRES SOLAIRES ET ÉCLAIRAGE EN ÉNERGIE SOLAIRE À MENGONG DANS LA COMMUNE DE MENGONG POUR UN MONTANT DE 57 752 775(CINQUANTE SEPT MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE DEUX MILLE SEPT CENT SOIXANTE QUINZE) FRANCS CFA POUR LE LOT I ET D' UN MONTANT DE 34 898 513 (TRENTE QUATRE MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT DIX HUIT MILLE CINQ CENT TREIZE) POUR LE LOT 2, L'ENTREPRISE CI-APRÈS : OBJET DE L'APPEL D'OFFRES SOUMISSIONNAIRE MONTANT D'ATTRIBUTION FCFA TTC DELAI DE LIVRAISON LOT I : ACQUISITION DES ETS AFRICA \WASTE ENERGY B.P. 8610 DLA 57 752 775 TROIS (03) MOIS LAMPADAIRES SOLAIRES À MENGONG. LOT 11 : ECLAIRAGE SOLAIRES EN ETS AFRICA WASTE ENERGY B.P. 8610 DLA 34 898 513 TROIS (03) MOIS ÉNERGIE SOLAIRE À MENGONG. ARTICLE 2: L'ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE CI-DESSUS EST INVITÉE À PRENDRE RAPIDEMENT ATTACHE AVEC LA STRUCTURE INTERNE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA MAIRIE DE MENGONG POUR LA SUITE DE LA PROCÉDURE. ARTICLE 3 : LA PRÉSENTE DÉCISION SERA ENREGISTRÉE ET COMMUNIQUÉE PARTOUT OÙ BESOIN SERA. /- AMPLIATIONS :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1er: Pour compter de la date de signature de la présente décision, est attributaire des lettres commande relative à l'Avis d'Appel d'offres N°006/A0NO/PLI/C.MNG/SG/ CIPM/2022 du 17 Mai 2022 pour l'acquisition des lampadaires solaires et éclairage en énergie solaire à Mengong dans la commune de Mengong pour un montant de 57 752 775(Cinquante Sept Millions Sept Cent Cinquante Deux Mille Sept Cent Soixante Quinze) francs CFA pour le lot I et d' un montant de 34 898 513 (Trente Quatre Millions huit Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Cinq Cent Treize) pour le lot 2, l'entreprise ci-après :

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES	SOUSSIONNAIRE	MONTANT D'ATTRIBUTION FCFA TTC	DELAJ DE LIVRAISON
LOT I : Acquisition des lampadaires solaires à Mengong.	ETS AFRICA \WASTE ENERGY B.P. 8610 DLA	57 752 775	Trois (03) mois
LOT 11 : Eclairage solaires en énergie solaire à Mengong.	ETS AFRICA WASTE ENERGY B.P. 8610 DLA	34 898 513	Trois (03) mois

Article 2: L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec la structure interne de gestion des Marchés Publics de la Mairie de Mengong pour la suite de la procédure.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

DECISION N°013/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE N°012/AONO/CAD5/C1PM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE TERMINUS BONAMOOUSSADI VILLAGE — VERS CARRIÈRE (0,60 KM) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ème

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code Général des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 Portant création de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ième ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics

Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La Circulaire N° 00000456/C/MINFI/ du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution, au suivi et au contrôle

du Budget de l'État, et autres Entités Publiques pour l'exercice 2022

Vu Le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur MBOUTOU Benjamin comme préfet du Département

du Wouri ;

Vu L'arrêté N° 000302/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MFEUNGWANG Richard comme Maire

et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème Département

du Wouri, Région du littoral ;

Vu Le Dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°012/AONO/CAD5/C1PM/2022 DU 19 Mai 2022 POUR LES

TRAVAUX D'ENTRETIEN

DU TRONÇON DE ROUTE TERMINUS BONAMOUSSADI VILLAGE — VERS CARRIÈRE (0,60 Km) DANS

LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ème, DÉPARTEMENT DU WOURI

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune

d'Arrondissement de Douala 5ème

DÉCIDEARTICLE 1er: La lettre commande objet de l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
ETS EREF, BP : 3197 Douala Tel : 699 04 21 68	56 120 000 HT 66 923 100 TTC	DOUALA le 23 Juin 2022 Trois (3) mois MEUNGWANG Richard Le MAIRE

ARTICLE 2: La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE AKONO

DÉCISION N°006/D/J12.02/CAK/SG/ST/22 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION DC/N°001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022, POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT D'AKONO (CMAA), DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE

Vu La Constitution ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la Lettre-Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu L'arrêté N°205/A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 constatant la composition des commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la décision N°00000158/CAB/MINMAP de la 15/03/2019 portant nomination des présidents de commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP de la 15/03/2019 portant nomination des présidents de commissions Internes de passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la décision N°07/D/J12.02/SG/CAK/19 du 11 Avril 2019 constatant la composition des membres de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Akono ;

Vu l' Arrêté 000119/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;

Vu le Dossier de Consultation relatif à la Demande de Cotation DC/N°001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2022 du 16 juin 2022, pour l'équipement en matériel Médical du centre Médical d'Arrondissement d'Akono (CMAA), Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

Vu les offres du soumissionnaire ;

Considérant Le procès-verbal N°0015780/PV/CIPM-CAK/2022 du 15/07/2022 de la séance de comparaison des offres

de la Demande de cotation par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Akono ;

Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : l'Entreprise **ETS SALELE, Tél : +237 699 25 24 55/677 71 99 33** est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'**équipement en matériel Médical du centre Médical d'Arrondissement d'Akono (CMAA)**, Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

- Montant de la Lettre Commande : **19 998 000 (dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille)** Francs CFA toutes taxes comprises ;
- **Délai : Soixante (60) jours.**

ARTICLE 2 : La présente décision sera publiée, et communiquée partout où besoin sera. /-

AKONO le 19 Juillet 2022

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse



COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N°18/DM/C/BOK/SG/CIPM/ M/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERT N°03BIS/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRE DE : ASSALA, BALAMBA, BAKOA, NISSIOMO ET BOUGNOUNGOULOUK, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO**Maître d'Ouvrage**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu la Demande de Cotation Ouvert **N°03Bis/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022** du **25/05/2022** en procédure normale pour l'Equipement en Matériel Médical des Centres de Sante Intégré de : Assala, Balamba, Bakoa, Nissiomo et Boungoungoulouk, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à la Demande de Cotation Ouvert susmentionnée, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS LA PENICHE	Tél :699 47 39 36 YAOUNDE	37 471 000	37 471 000	01 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE D'AFANLOUM

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DU COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Afanloum,**

Vu la constitution ;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant codes général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2020/757 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry** Admin

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;Vu l'arrêté N°000156/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum** ;

Vu la décision n°0000309/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 23 Mai 2022 portant désignation d'un Président par intérim à la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Afanloum ;

Vu la note N°036/RC/PRC/RCE/DRMP/DDMAF/CAFAN/CIPM/S du 19 Juillet 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Afanloum

Vu le procès-verbal d'analyse n°016 du 19 Juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des Marché d'Afanloum ;

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} : le soumissionnaire, **attributaire** du marché objet du **Dossier d'Appel d'Offres N°009 /DC/SG/CIPM-CAFAN/2022 du 08/06/2022 pour la construction de la tribune du complexe sportif municipal d'Afanloum à Afanloum dans le département de la MEFOU et AFAMBA, région du CENTRE** est le suivant :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	ADS Sarl	34 974 683	3 Mois

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE BIKOK

DECISION MUNICIPALE N°09/DM/CBK/SG/2022 DU 07/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CBK/CIPM/2022 DU 05/07/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE FORMATION A LA SAR-SM DE BIKOK DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- Vu La Constitution ;
- Vu La Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu La loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2003/651 du 05 novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N°2011/408 du 08 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 ;
- Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu La Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instruction relatives a l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;
- Vu La Demande de Cotation N° 003/DC/CBK/CIPM/2022 du 02/07/2022 pour LA FOURNITURE DU MATERIEL DE FORMATION A LA SAR-SM DE BIKOK DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE ;
- Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 05 Juillet 2022 ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés en date du 05/07/2022.

DECIDE

Article 1^{er}: La société ci-après désignée est retenue comme adjudicataire de la Lettre – Commande relative à la fourniture du matériel de formation à la SAR-SM de Bikok, objet de la Demande de Cotations susmentionnée :

Lot	Soumissionnaire	Prix de l'Offre TTC (FCFA)	Délai d'exécution	Observations
Unique	MBAR MART SARL B.P.	26.235.000 FCFA	deux (02) mois	Avec une offre remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires. (Note de qualification technique : 09 OUI/10)

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BIKOK le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette



COMMUNE DE BANYO

**DECISION N° 002/2022/D/DIF/C-BYO/SG/STADU/CIPMP DU 21 AVRIL 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX
L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 23 MARS 2022 RELATIVE A
L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE
BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Banyo,
(Autorité Contractante)**

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisés ;

Vu La loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement.

Vu La circulaire N° 00000456/C/MINFI DU 30 DECEMBRE 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Avis de Consultation N° 002/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 du 23 Mars 2022 relative à l'acquisition d'un véhicule Pick Up 4X4 double cabine pour le compte de la Commune de Banyo, ci-dessus visé en marge :

Considérant : Le non dépôt des offres au 21 Avril 2022 à 14 heures précises par les soumissionnaires, date et heure limite de dépôt des offres ;

DECIDE :

Article 1er: Est déclaré infructueux, l'Avis de Consultation N° 002/DC/CBYO/SG/STADU/CIPMP/2022 du 23 Mars 2022 relative à l'acquisition d'un véhicule Pick Up 4X4 double cabine pour le compte de la Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BANYO le 21 Avril 2022

Le MAIRE

SALIHOU BOUBA

COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUE N°12C/CBK/SG/2022 DU 07/07/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CBK/CIPM/2022 DU 05/07/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE BIKOK, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bikok communique :

A la suite au Dossier D'Appel D'Offres N°007/DC/CBK/CIPM/2022 du 05 juillet 2022, le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Prix de l'Offre TTC (FCFA)	Délai d'exécution	Observations	
ETS ONDOA ANTOINE B.P.	35.400.000 FCFA	trois (03) mois	Avec une offre remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires. (Note de qualification technique : 100 /100)	

L'Entreprise **ETS ONDOA ANTOINE** est retenue suite au Dossier D'APPEL D'Offres relatif à la construction d'un hangar au marché de Bikok formation à la SAR-SM de Bikok, pour le montant Toutes Taxes Comprises (TTC) correspondant à son offre financière. Le délai de livraison est de : **trois (03) Mois calendaires à compter de la date de notification du démarrage des travaux.**

L'Entreprise ci-dessus désignée est invitée à se présenter à la Mairie de Bikok, dès publication du présent communiqué, pour l'établissement de la Lettre - Commande correspondante.

BIKOK le 19 Juillet 2022

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE NDELELE

ADDITIF RECTIFICATIF

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... 11 JUILLET 2022
	Lire plutot 18 JUILLET 2022

NDELELE le 6 Juillet 2022

Le MAIRE

GABELA Alexis

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 243 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 02 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE N6 TRONCON : BANYO-MAYO DARLE-NYAMBOYA : (147 KM), PHASE 1, SECTION : PONT DE LA MAPE-CARREFOUR MWOUMBAN (24 KM), DANS LA REGION DU L'ADAMOUA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. IMPUTATION : 56 36 125 02 330005 523511.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu la loi N°2022 /004 du 27 avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 Du 29 décembre 2021 modifiant et complétant certaines disposition de la loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021

Vu le Décret n° 2001/018 du 17 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°0001208/CAB/MINMAP/ du 13 décembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère Des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère Des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés publics.

Vu Les Offres du soumissionnaire ;

Vu le Procès-Verbal N° 46/PV/CIPM-TCRI/MINTP du 11 Juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N° 09/L/MINTP/CIPM-TCRI du 13 Juillet du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de bitumage de la route N6 tronçon : BANYO-MAYO DARLE-NYAMBOYA : (147 km), phase 1, section : PONT DE LA MAPE-CARREFOUR MWOUMBAN (24 km), dans la Région du l'Adamaoua.

N° lot	Type de prestation	Tronçon	Phase 1	Noms et Adresses du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Unique	Exécution des travaux de bitumage de route	BANYO-MAYO DARLE-NYAMBOYA	PONT DE LA MAPE-CARREFOUR MWOUMBAN (24 km)	GROUPEMENT PRECOCAM SARL/ ETS SENTINELLE	4 990 673 318	4 990 673 318	Délai de livraison : 12 mois.

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME

DECISION MUNICIPALE N°014/DM/CAELL/SG/SIGAMP/2022 DU 19/07/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 DU 01 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX (02) LOTS D'UNE MINI ADDUCTION SOLAIRE EN EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE MEKALAT-YEVOL ET DE NLAYOP, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA II, DEPARTEMENT DE LA MVILO (LOT 2).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ETS CAMEROON RENEWABLE ENERGY, est attributaire du marché, de l'avis d'appel d'offres n°09/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 du 01 juin 2022 pour les travaux de construction en deux (02) lots d'une mini adduction solaire en eau potable dans les localités de Mekalat-yévol et de Nlayop, dans la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, Département de la Mvila (lot 2); suivant les modalités ci-après.

- Montant TTC : 15 621 780 Fcfa
- Délai : Trois (03) mois

Article 2: le directeur général de l'entreprise susnommée est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, Secrétariat Général pour la souscription du projet de la lettre commande y relatif.

EBOLOWA le 19 Juillet 2022

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1139 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT L'AUTORISATION N°002772/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 20 JUIN 2022 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DU BAC DE MALOMBO DANS LA REGION DU CENTRE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICE 2022, LIGNE FONDS ROUTIER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant l'autorisation N°002772/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg du 20 juin 2022 pour l'achèvement des travaux du bac de Malombo dans la Région du centre de la république du Cameroun, le résultat de ladite consultation se présente comme suit :

N° lot	Type de prestation	Désignation du BAC	Cours d'eau	Noms et Adresses du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Unique	Achèvement des travaux de réhabilitation	Malombo	Nyong	STE CETRA-BTP SARL	41 191 335	41 191 335	Délai de livraison : 1 mois.

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Lettre Commande.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME

DECISION MUNICIPALE N°014/DM/CAELL/SG/SIGAMP/2022 DU 19/07/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 DU 01 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX (02) LOTS D'UNE MINI ADDUCTION SOLAIRE EN EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE MEKALAT-YEVOL ET DE NLAYOP, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA II, DEPARTEMENT DE LA MVILO (LOT 2).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ETS CAMEROON RENEWABLE ENERGY, est attributaire du marché, de l'avis d'appel d'offres n°09/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 du 01 juin 2022 pour les travaux de construction en deux (02) lots d'une mini adduction solaire en eau potable dans les localités de Mekalat-yévol et de Nlayop, dans la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, Département de la Mvila (lot 2); suivant les modalités ci-après.

- Montant TTC : 15 621 780 Fcfa
- Délai : Trois (03) mois

Article 2: le directeur général de l'entreprise susnommée est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, Secrétariat Général pour la souscription du projet de la lettre commande y relatif.

EBOLOWA le 19 Juillet 2022

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

DECISION N°06/DM/CAN2/SG/UPE/2022 DU 15 JUIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE
LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème},

(Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 204 bis9/024 du 24 Décembre 204 bis9 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 204 bis1/0408 du 09 décembre 204 bis1 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux modifié et complété par le décret n° 77/285 du 03 Août 1977 ;

Vu le décret N°2004 bis/048 du 23 février 2004 bis portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2008/04 bis9 du 17 Janvier 2008 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} ;

Vu le Décret N° 204 bis2/076 du 08 mars 204 bis2 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2004 bis/048 du 23 février 2004 bis portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le Décret n° 2004 bis/048 du 23 février 2004 bis portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°004 bis/CAB/PR du 19 juin 204 bis2, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°204 bis8/366 du 20 juin 204 bis8, portant Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 204 bis1, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 204 bis1, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu la Décision N°000004 bis11/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 07 Février 204 bis8 portant désignation des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Décision N° /D/PREFET MOUNGO/CDPM-MGO/22 du 06 Juillet 2022 portant désignation des Membres de la Sous-commission d'Analyse des Offres relatives aux Appels d'Offres Nationaux ouverts du 09 Juin dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème} ;

Vu l'Arrêté No 0004 bis30/A/MINDDEVEL du 3 Mars 2020 constatant l'Election de **Monsieur SAMEN Patrice** au poste du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°04 bis/AONO/CAN-2/CDPM/2022 du 09 Juin 2022 **pour le Recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du Contrôle et la Surveillance des Travaux de Construction d'une Cité Municipale de vingt (20) Logements Sociaux de Type T2 (08) et T3 (12) dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral, en procédure d'urgence ;**

Considérant le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo, du 15 Juillet 2022;

DECIDE :

Article 1^{er} : La **STÉ BEN WINNING CONSULTING SARL**, BP : Nkongsamba; Tél: +237 676 920 497, a été retenue comme Adjudicataire de l'Appel d'Offres N°04 bis/AONO/CAN-2/CDPM/2022 du 09 Juin 2022 pour **le Recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du Contrôle et la Surveillance des Travaux de Construction d'une Cité Municipale de vingt (20) Logements Sociaux de Type T2 (08) et T3 (12) dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, Département du Moungo, Région du Littoral, en procédure d'urgence**, pour un montant TTC de **17 642 182 (Dix-sept millions six cent quatre-vingt-deux mille cent quatre-vingt-deux) Francs CFA** et pour un délai de treize (13) mois.

Article 2 : La présente **Décision** sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE Maire de la commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise ETS LA SOLIDARITE, Tél. 696 26 83 29, BAFIA a été retenue comme adjudicatrice du Marché relatif à la demande de cotation **N°02Bis/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 pour L'Equipement en Matériel Médical** du CMA de Bokito, Commune de **Bokito, Département du Mbam** et Inoubou, RÉEion du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 241/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2022 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 046/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 09 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE REGIONALE R031701, TRONCON : EDEA-DIZANGUE-MOUANKO : (50,1 KM), PHASE 1, SECTION : EDEA (INTER N3)-DIZANGUE CENTRE (14 KM) DANS LA REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT :BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 56 36 125 02 330005 523511.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu la loi N°2022 /004 du 27 avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 Du 29 décembre 2021 modifiant et complétant certaines disposition de la loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021

Vu le Décret n° 2001/018 du 17 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°0001208/CAB/MINMAP/ du 13 décembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère Des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère Des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés publics ;

Vu l'Additif 1 N°108/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/OBD/2022 du 02 juin 2022 relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°046/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 09 Mai 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de bitumage de la route Régionale R031701, tronçon : Edea-Dizangue-Mouanko : (50,1 km), phase 1, section : Edea (Inter N3)-Dizangue Centre (14 km) dans la Région du littoral;

Vu l'Additif 2 N°125/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/OBD/2022 du 22 juin 2022 relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°046/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 09 Mai 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de bitumage de la route Régionale R031701, tronçon : Edea-Dizangue-Mouanko : (50,1 km), phase 1, section : Edea (Inter N3)-Dizangue Centre (14 km) dans la Région du littoral;

Vu le Procès-Verbal N°43/PV/CIPM-TCRI/MINTP du 04 Juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de bitumage de la route Régionale

R031701, tronçon : Edea-Dizangue-Mouanko : (50,1 km), phase 1, section : Edea (Inter N3)-Dizangue Centre (14 km) dans la Région du littoral.

N° lot	Type de prestation	Tronçon	Phase 1	Noms et Adresses du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Unique	Exécution des travaux de bitumage de route	EDEA-DIZANGUE-MOUANKO	EDEA (INTER N3)-DIZANGUE CENTRE (14 KM)	GROUPEMENT ZUIDAF/FREDEX	4 508 279 385	4 508 279 385	Délai de livraison : 12 mois.

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



COMMUNE DE BOKITO

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE N°03/ACO/C /BOK/S G/CIPM-2022 DU 20/07/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE LARADIO COMMUNAUTAIRE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP /MINDDEVEL – EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N°562710002641114524118 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bokito « Maitre d'ouvrage » lance en procédure normale, pour le compte de la commune de Bokito, un Avis de Consultation Ouverte relatif à l'équipement de la radio communautaire de Bokito, commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de Consultation Ouverte comprennent les matériels dont les caractéristiques requises sont décrites dans les spécifications techniques ci-jointes.

3. Participation et origine

La participation à la consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

4. Financement

Les prestations objet du présent Avis de Consultation Ouverte, d'un montant TTC de **Trente-un millions (31 000 000)** Francs CFA sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice 2022. Imputation N° **5627**

5. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente demande de cotation ouverte peut être consulté aux heures et jours ouvrables au Service des Marchés de la Commune de Bokito dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de la demande de cotation ouverte peut être obtenu sur présentation d'une quittance de versement des frais non remboursables de Cinquante mille (50 000) francs CFA délivrée par la Recette municipale de la Commune de Bokito, dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offres, rédigée en français ou anglais en sept (**07**) exemplaires dont un (**01**) original et (**06**) copies Respectivement marquées comme telles, devront être déposées au Service des Marchés de la Commune de Bokito contre récépissé, au plus tard le et 19/08/202 à **12** heures précises, heure locale devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE

N°03ACO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 20/07/2022 P O UR L'EQUIPEMENT DE LA RADIO COMMUNAUTAIRE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison des prestations de la présente lettre commande est de trente (**30**) jours.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **620 000** (six cent vingt mille) franc CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devant être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (**03**) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation des entreprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 19/08/2022 à **13** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Bokito, dans la salle de délibération de la commune de Bokito. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

A/ Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Dossier administratif non conforme ou incomplet et non régularisé 48 heures après le dépouillement ;
- Non atteinte au moins des 80% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés; L'Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix
 - Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ;
-

unitaires ;

- Offre financière incomplète ;
- Modification d'une quantité dans le Devis Quantitatif et Estimatif(DQE).

B/ Critères essentiels

- **Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (1ere et dernière pages des lettres- commandes enregistrées) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées** (minimum acceptable au moins deux références au cours des cinq dernières années) ;
- **Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;**
- **Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;**
- **Délai de livraison;**
- **Moyens logistiques (au moins un véhicule de liaison ou pick-up 4 x 4);**
- **Service après-vente ;**
- **Attestation de garantie ;**
- **Cahier des Prescriptions Techniques (CPT) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.**

Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 80% au moins pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

12. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation Ouverte, ayant satisfait 100% des critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en un (01) ou trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée, il en est de même pour toute offre non conforme au règlement Particulier du Dossier de Cotation ouverte (RPDCO).

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito

YAOUNDE le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE : les plis seront ouverts le 14 juillet 2022 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PEPS (CSPM-PEPS) dans la salle de réunion de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS sis à Bastos vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au lieu-dit pont Dragages.

LIRE : les plis seront ouverts le 27 juillet 2022 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PEPS (CSPM-PEPS) dans la salle de réunion de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PEPS sis à Bastos vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au lieu-dit pont Dragages.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 13 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR PAR INTERIM

TOUOFO NGOUFFO HERMAN SERGES

COMMUNE D'OLAMZE

DÉCISION N°001/DAM/C.OL/CAB/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/A0NO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 02 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A L'EP MEKAKMINKOUMOU, EP EYINANTOUM, MENGUIKOM, EP MBEDOUMOUSSI ET OLANG CENTRE, DANS LA COMMUNE D'OLAMZE « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DÉCIDE:

Article Premier : Les ETS AFCOCAM, BP 562 NKONGSAMBA, Tél : 677 672 615, sont attributaires de la Lettre Commande relative à la CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A L'EP MEKAKMINKOUMOU, EP EYINANTOUM, MENGUIKOM, EP MBEDOUMOUSSI ET OLANG CENTRE pour un montant TTC de 40 399 998 (Quarante millions trois cent quatre-vingt-dix- neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit) FCFA, et pour un délai d'exécution des travaux de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée ou besoin sera.

OLAMZE le 7 Avril 2022

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

COMMUNE DE BIKOK

COMMUNIQUE N°10/C/CBK/SG/2022 DU 07/07/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'INFRUCTUEUSITE DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CBK/CIPM/2022 DU 05/07/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CREATION DU JARDIN BOTANIQUE A LA MAIRIE DE BIKOK, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bikok communique :

A la suite de la Demande de Cotation N°004/DC/CBK/CIPM/2022 du 05 juillet 2022, le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Prix de l'Offre TTC (FCFA)	Délai d'exécution	Observations
GROUPE SERVICES B.P.	9.918.304 FCFA	trois (03) mois	Documents non conformes aux offres financières et techniques des deux (02) soumissionnaires à l'ouverture et non fournis dans les 48 heures réglementaires)
NVIDIA	9.987.188	trois (03) mois	//

Les travaux de création du jardin botanique à la Mairie de Bikok , de la Demande de Cotationsusmentionnée sont déclarés infructueux pour les motifs sus- évoqués.

BIKOK le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE D'AFANLOUM

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/DC/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 08/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DU COMPLEXE SPORTIF MUNICIPAL D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique : par décision N° 50/DM/CAFAN/SG/22 du 20 Juillet 2022, le Marché objet de la consultation sus visée est attribué au soumissionnaire ADS Sarl ; pour un montant de 34 974 683 (Trente Quatre Mille Neuf Cent Soixante Quatorze Mille Six Cent Quatre-Vingt Trois) Francs CFA, délai d'exécution de 03 (Trois) Mois.

Ledit attributaire, est invités à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre Commande y relatif.

YAOUNDE le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'OLAMZE

DÉCISION N°002/DAM/C.OL/CAB/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 02 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'EP DE MEKAKMINKOUMOU. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DÉCIDE:

Article Premier : Les ETS EFFORT PLUS PLUS, BP YDE, Tél : 674 193 744, sont attributaires de la Lettre Commande relative à la CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'EP DE MEKAKMINKOUMOU pour **un montant TTC de 16 779 623** (Seize millions sept cent soixante- dix-neuf mille six cent vingt-trois) FCFA, et pour un délai d'exécution des travaux de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

OLAMZE le 7 Avril 2022

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

COMMUNE D'EBOWA 2ÈME

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C-EBWA II/SG/CIPM/C-EBWA 11/2022
DU 19/07/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PUIITS POSITIFS ÉQUIPÉS DES POMPES À
MOTRICITE HUMAINE DANS LES LES VILLAGES NKO'OVOS II (MAISON DU PARTI) ET MBOUT (MVOG
NGOT), DANS LA COMMUNE D'EBOWA**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune d'Ebolowa 11 a obtenu un financement et envisage l'exécution des travaux de construction de deux puits positifs équipés des Pompes à Motricité Humaine dans les villages Nko'ovos II (Maison du parti) et Mbout (Mvog Ngot). Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdits travaux.

N°	NOM OU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	TELEPHONE	
1	ETS EPN HYDROTECH	Ebolowa	I	695 092 481	
2	ETS CAGEC	Mbalmayo	1	694 871 094 / 677 720 481 696 671 794	

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de l'HYDRAULIQUE.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune d'Ebolowa II, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune d'Ebolowa II, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut être retiré auprès du Secrétaire Général de la Mairie d'Ebolowa II, moyennant la somme de dix mille **(10 000) F CFA**, payable à la Recette Municipale d'Ebolowa II (contre reçu), pendant les jours ouvrables, entre 07 heures 30 minutes et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

Le soumissionnaire mettra l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe anonyme adressée au Maire de la Commune d'Ebolowa II (Autorité Contractante), à déposer au Secrétariat Général de la Commune d'Ebolowa II. L'enveloppe anonyme portera la mention

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres **Le 16/08/2022 à 13 heures.**

(AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C-EBWA II/SG/CIPM/C-EBWAI/2022 DU19/072022. Travaux de construction de deux puits positifs équipés des Pompes à Motricite Humaine dans les villages Nko'ovos II (Maison du parti) et Mbout (Mvog Ngot), dans la Commune d'Ebolowa

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

6. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Ebolowa II, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ayant une Date et heure d'ouverture **16/08/2022 à 14 heures.**

parfaite connaissance du dossier, a la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

EBOLOWA le 19 Juillet 2022

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N° 002/AONR/CCIMA/CIPM/2022 RELATIF AU
RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLEANT POUR LE COMPTE DE LA
CCIMA.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Conformément aux dispositions du décret n° 2001/380 du 27 novembre 2001, le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun lance un Appel d'Offres Restreint en vue de recruter un cabinet d'experts comptables agréés devant assurer le commissariat aux comptes de la CCIMA pour une période de 3 (trois) ans renouvelable une fois, tenant compte de la double comptabilité à laquelle est astreinte la CCIMA.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'offres, comprennent l'audit des états financiers de synthèse et les vérifications spécifiques.

Les différentes phases desdites prestations sont définies dans le cadre des termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **dix-neuf millions cinq cent francs (19 500 000) FCFA**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres Restreint est ouverte aux cabinets comptables installés au Cameroun ci-après pré-qualifiés :

N°	NOMS DES ENTREPRISES PRE-QUALIFIEES
1.	HLB ACP CENTRAL AFRICA , B.P. 5701 DOUALA, Tél. 233 42 70 51
2.	CLS AUDIT CONSEILS , B.P. 5269 DOUALA, Tél. 233 43 32 74
3.	AUDITEC FOIRIER , B.P. 12134 DLA, Tél. 233 42 04 34
4.	OKALLA AHANDA , B.P. 12628 DOUALA, Tél. 233 42 78 87
5.	EURA AUDIT INTERNATIONAL , B.P. 3223 DOUALA, Tél. 233 42 16 98
6.	BEKOLO & PARTNERS , B.P. 5669 DOUALA, Tél. 233 43 99 39
7.	NEWKO AUDIT , B.P. 1227 DOUALA, Tél. 699 91 91 55
8.	DELOITTE , B.P. 5393 DOUALA, Tél. 233 42 55 5

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres Restreint seront financées par le budget de la CCIMA, exercice 2022, Ligne 61 20 04.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de la CCIMA, sis à Bonanjo dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres établi en langue Française ou Anglaise peut être retiré auprès du Service des Marchés de la CCIMA, sis à Bonanjo – Douala, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25 000 F CFA (vingt-cinq mille francs CFA)** pour frais d'achat de dossier au compte spécial « CAS-ARMP n° 33 59 88 » de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, ouvert dans les agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue Française ou Anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de la CCIMA, Bonanjo – Douala, au plus tard le **24/08/2022 à 12 heures** et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N° 002/AONR/CCIMA/CIPM/2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLEANT POUR LE COMPTE DE LA CCIMA

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) ans renouvelables une (01) fois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le montant de ladite caution est de **Francs CFA 390 000** (trois cent quatre-vingt-dix) et valable pendant cent-vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, le non-respect de la date et de l'heure de dépôt.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 24/08/2022 dès 13 heures par la Commission de Passation des Marchés de la CCIMA dans la des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CCIMA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 75 points sur 100 seront invités à y assister.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- exclusion du soumissionnaire de la liste de la commande publique par l'ARMP ;
- absence de l'une des pièces administratives exigées ;
- absence d'agrément ;
- non présentation de l'original de la caution de soumission ;
- non production de l'offre en sept (7) exemplaires ;
- présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- note inférieure à 75 points sur 100 des critères essentiels.

Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

Critères	Points
Présentation de l'offre	5 points
Note méthodologique	10 points
Références du Cabinet dans l'expertise comptable des établissements publics ayant une double comptabilité (publique et privée)	35 points
Qualifications du personnel clé affecté à la mission	40 points
Moyens techniques et matériel	10 points

NB : La notation sera faite selon la méthode de sélection dite par points.

Seules les soumissions qui auront obtenues 75 points sur 100 seront admises à l'analyse financière.

Validité des pièces administratives

Les pièces administratives fournies seront en originaux ou en copies certifiées conformes en cours de validité. Les originaux devant être présentés à la séance de dépouillement des offres. La soumission sera impérativement en original.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode du mieux disant.

16. Durée Validité des Offres

Les pièces administratives fournies seront en originaux ou en copies certifiées conformes en cours de validité. Les originaux devant être présentés à la séance de dépouillement des offres. La soumission sera impérativement en original.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Cellule des Marchés de la CCIMA, sis à Bonanjo / Douala. Tél. : 233 42 67 87 - Fax. : 233 42 55 96.

DOUALA le 15 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

COMMUNE D'ENDOM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCÉDURE
D'URGENCE N°008/AONO/COMMUNED'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022/DU19 JUILLET 2022 RELATIF AUX
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SECTION DE ROUTE COMMUNALE EKOUDOU – NKOAMBANG (LIM
SUD) DANS LA COMMUNE D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DUCENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence, *pour les travaux de réhabilitation de la section de route communale EKOUDOU*

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les opérations suivantes :

- Installation de chantier ;
- Amené et repli du matériel ;
- Etude d'exécution et récolement ;
- Débroussaillage ;
- Déforestade et dégagement ;
- Abattage d'arbres ;
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme y compris fossés et exutoires ;
- Reprofilage simple y compris fossés et exutoires
- Couche de roulement ;
- Curage de buses (Ø?1,5m) ;
- Fourniture et pose des buses métalliques Ø800mm ;
- Fourniture et pose des buses métalliques Ø1000mm ;
- Puisards en maçonnerie pour buses Ø800mm ;
- Têtes en maçonnerie pour buses Ø800mm ;
- Têtes en maçonnerie pour buses Ø1000mm ;
- Réfection du platelage en bois ;
- Réhabilitation de barrière de pluie ;
- Gestion de barrière de pluie ;
- Etc...

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **27.000.000 FCFA** (vingt-sept millions francs toutes taxes comprises)

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à *toutes les entreprises de droit camerounais* justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la Commune d'Endom- Budget d'Investissement public (BIP) **MINTP** de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02** dès publication du présent avis, contre présentation de l'originale d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 FCFA** (cinquante millefrancs). payable à la Recette Municipale de la Commune d'Endom.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02**, au plus tard le **18 Août 2022** à **12 heures 00 précises** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N° 008
/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022/DU 19 juillet 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA SECTION DE ROUTE COMMUNALE EKOUDOU – NKOAMBANG (lim Sud) DANS LA
COMMUNE D'ENDOM, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DUCENTRE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les travaux de construction objet du présent appel d'offres est de **DEUX (02) MOIS**, pour chaque lot à partir de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant de 540.000 FCFA (cinq cent quarante mille francs).

Il est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et* offres financières se fera en un seul temps et aura lieu le **18 Août 2022 à 13 heures 00 précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de **la Commune d'Endom**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission

Fausse déclarations ou pièces falsifiées

(la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Pièces non conformes ou absentes du dossier administratif non complétées au-delà des 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés

Absence d'un prix unitaire quantifié

Note technique inférieur à 70% des critères essentiels de qualification

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Expérience du personnel d'encadrement(13 critères)

Références de l'entreprise(04 critères)

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels(07 critères)

Organisation et compréhension du projet.....(03 critères)

Présentation générale de l'offre..... (03 critères)

NB le non respect de 70 % au moins des critères essentiels de qualification entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins disante** et remplissant les capacités techniques et financières requises.

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie d'Endom**, Secrétariat du Maire Tél. **658 39 70 02**

YAOUNDE le 17 Juillet 2022

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

**INSTRUCTIONS OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 04/ONIT/GOV/NWRTB/2022 18/07/2022 BY
EMERGENCY PROCEDURE FOR THE REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF
MINEPIA(ROOF AND OTHER WORKS), NORTH-WEST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2022 Public Investment Budget, The Governor of the North-West Real Delegated Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender by emergency procedure for the REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF MINEPIA (ROOF AND ORDER WORKS), NORTH WEST .

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Preliminary works;
- Pavement;
- Roof and Ceiling works;
- painting;

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 6,000,000(Six Million) CFAF.

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

The work is concerning REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF MINEPIA (ROOF AND ORDER WORKS),NORTH WEST

6. Participation et origine

Participation in this Invitation to tender is opened under rhe some conditions to all Cameroonian companies and business persons that have proven experience in the field of electricity and provided they are in compliance with the Cameroonian laws.

7. Financement

Works which form the suljject of this Invitation to T en der shall be financed by MINEPIA Punctual Credit of the Public Investment Budget for 2022

8. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Governor's Office for North-West in Bamenda, as soon as this notice is published.

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Governor's Office for North-West in Bamenda, as soon as this notice is published against payment of the sum of 12,000 (Twelve Thousand) CFA Francs, payable at a Public Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Governor's Office for North-West in Bamenda Room 108, not later than **10/08/2022 at 11:00 am noon** local time and should carry the inscription:

**« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° ONIT/GOV/NWRTB/2022 OF/J52/2022 BY EMERGENCY
PROCEDURE FOR THE REHABILITATION OF THE REGIONAL DELEGATION OF MINEPIA (ROOF AND ORDER
WORKS), NORTH WEST,»
"To be opened only during the bid-opening session"**

11. Délai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is Sixty days (60) days.

12. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document N° 12 of the Tender File, of 120,000 CFA francs amounts and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids:

13. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice,

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

14. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **10/08/2022 at 12:00 noon local time**, in the conference hall of the regional Tenders' Board, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

15. Critères d'évaluation**Evaluation criteria**

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence or non-conformity of an element In the administrative file;
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. False declararationion oi falsified documents;
4. Absence or insufficient bid bond;
5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the iaentification of the bidder;
6. Incomplete fitKincial file;
7. Change of quantity or unit;
8. Non respect of 75% of essential criteria;
9. Suspended from public contracts by MINMAP in 2022 or owing unexecuted projects before 2020.

B. Essential criteria

- 1 - General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements aims by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7-Logistics;
- 8- Attestation of site vi sit duly signed on honor by the bidder and report of she visit, with pictures;
- 9- Special Technicoi Clauses initialed in all the pages 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages

16. Attribution

This evaluation will be dope in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having Satisfied to 100% of the eliminary criteria and at least 75% of the essential criteria.

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for Ninety(90) days from the deadline set for the submission of tenders.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary information Complementary technical information may be obtained during working hours from the Governor's Office for the North-West Region in Bamenda.

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 18 Juillet 2022

Le GOUVERNEUR

VIANG MEKAK

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**AVIS DE CONSULTATION N°022/DC/ARMP/CIPM/22 DU 21 JUILLET 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES LETTRES LUMINEUSES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARMP, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
0.8.10.13/222 820.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de sa visibilité et de marquer sa place dans l'écosystème des Marchés Publics; le Directeur Général lance une Demande de Cotation pour l'acquisition et l'installation des lettres lumineuses à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation comprennent la fourniture et l'installation des lettres lumineuses en français et en anglais à l'immeuble siège de l'ARMP.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quinze millions (15 000 000) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à tous les prestataires de droit camerounais installés au Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières leur permettant de réaliser les prestations objet de la présente consultation. Elles devront être en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la Commande Publique.

5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget de l'ARMP de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après : 0.8.10.13/222 820.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être téléchargé sur le site internet de l'ARMP « www.amp.cm », rubrique Journal des Marchés Publics, ou être consulté gratuitement les jours ouvrables et aux heures comprises entre 07h30-15h30 au Service des Marchés, sis au quatrième (4ème) étage porte n°6039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Yaoundé, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables (7h 30- 15h 30) dès diffusion du présent avis au Service des Marchés sis au 4ème étage porte n°6 039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II Yaoundé. Il peut aussi être retiré contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA dans le compte intitulé «Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP» ouvert dans les Agences BICEC : Agence Centrale Douala «33598800001-89»; Yaoundé «33598860001-94».

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en un (01) seul document et en sept (07) exemplaires comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ARMP sis au 4ème étage porte n°6039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Yaoundé-Mballa II au plus tard le 12 Août 2022 à 12h 00, heure locale contre récépissé. Les plis cachetés contenant les offres devront porter la mention :

« Demande de Cotation n°022/DC/CIPM/ARMP/2022 du 21 Juillet 2022 pour l'acquisition et l'installation des lettres lumineuses à l'Agence de Régulation des Marchés Publics »
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans le présent Dossier de Consultation, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, d'un montant de trois cent mille (300 000) Francs CFA.

Elle sera libérée d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenues. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre Commande, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises dans le dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, offres Techniques et financières aura lieu le 12 Août 2022 à 13 heures (Heure locale) par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès de l'ARMP, dans la salle de réunion sise au 2ème étage de l'immeuble siège de l'ARMP. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. a. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de prospectus couleur accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- non-production dans les quarante-huit (48) heures d'une pièce administrative jugée non conforme ;
- absence de la caution de soumission ou montant de la caution à l'ouverture des plis;

1. b. Critères essentiels



Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La disponibilité des pièces de rechange (le cas échéant)
- La présentation de l'offre ;
- Les références de l'entreprise ;
- Le service après-vente ;
- Le délai de livraison ;
- Le chiffre d'affaires ;

Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire (oui ou non).

14. Attribution

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire présentant les capacités techniques, financières requises et présentant l'offre évaluée la moins-disante

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés sis au quatrième (4^{ème}) étage porte n°6039 de l'immeuble siège de l'ARMP Yaoundé à MBALLA II, Email : serviceesmarches@armp.cm.

YAOUNDE le 21 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2022 DU 21 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION D'UN
PAN DE LA CLOTURE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202252610730067221001

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réfection d'un pan de la clôture à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres, concernent les travaux de réfection d'un pan de la clôture sur **vingt-huit (28) mètres de longueur** dont la nature est indiquée dans le Descriptif des travaux à exécuter.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : **20 000 000 FCFA TTC**

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en **(01) lot** unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de Fonctionnement de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 202252610730067221001**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPEd) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPEd) le **19 Août 2022 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/HGOPEd/DG/CIPM/2022 DU 21 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION D'UN PAN
DE LA CLOTURE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de **quarante-cinq (45) jours** dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons et après la validation du chronogramme d'exécution entre l'adjudicataire et l'ingénieur du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est de : quatre cent mille (400 000) FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou Assurances agréée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGOPEd/DG/CIPM/2022
DU 21 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION D'UN PAN DE LA CLOTURE A L'HOPITAL
GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le 19 Août 2022 à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de l'exécution d'un marché antérieur sur les trois dernières années
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page
- Descriptif des travaux non signé non paraphé non daté et non cacheté à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé, non signé, non daté et non cacheté, à la dernière page
- Absence de l'attestation sur l'honneur de visite du site accompagnée de photos.
- Nombre de oui inférieur à 14 sur 15

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système de binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Critères	NBRE DE OUI
Présentation de l'offre	05
Qualité du personnel clé proposé	06
Délai d'exécution	01
Méthodologie et planning des travaux à exécuter	03
TOTAL	

15. Attribution

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309 de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala, Tél : 22 20 39 53, Fax 22 21 20 15.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

DOUALA le 21 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

- LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS RÉF N°006/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/07-2022 YAOUNDÉ, LE 19 JUILLET 2022 LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL À MADAME / MONSIEUR LE DIRECTEUR DE : 1) ETS KESMER SERVICE TÉL : 604 56 61 30 ; EMAIL : KEUDEMALAIN@GMAIL.COM; 2) ETS ESPOIR BUSINESS TÉL : 659 72 30 71 ; EMAIL : JEACLAUDETANGA@YAHOO.FR; 3) SOCIÉTÉ FOTETOH SARL TÉL : 696 76 96 62 ; EMAIL : FOTETOH@YAHOO.COM; 4) ETS DEMSTÉL : 675 92 54 09 ; EMAIL : ETSDEMS@GMAIL.COM 5) ETS COPIE DE LUXE TÉL : 677 21 76 75 ; EMAIL : CELESTINKENMENI@YAHOO.COM.

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Demande de cotations relative à l'acquisition du matériel et des fournitures de bureau pour l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC.

2. Consistance des prestations

Monsieur/Madame,

J'ai l'honneur de solliciter par la présente, vos propositions les plus avantageuses relatives à « **l'acquisition du matériel et des fournitures de bureau pour l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC** ».

Le financement relatif à ce marché est assuré à 100% par les ressources de la Banque mondiale.

Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif et quantitatif de ces fournitures que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le **23 août 2022**, à 14 h, sous enveloppe cachetée, adressée à **l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (+237) 243 00 66 75**, et contenant la mention : « **Demande de Cotations N°006/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/07-2022, relative à l'acquisition du matériel et des fournitures de bureau pour l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres** ».

3. Délai de Livraison

Les fournitures sont à livrer, à l'Unité de Coordination du PAREC, dans un délai maximum de vingt-un (21) jours suivant la date de notification de l'ordre de service.

4. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse sus-indiquée, le 23 août 2022, à 15 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Veillez agréer Monsieur/ Madame, l'expression de ma parfaite considération.

YAOUNDE le 19 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE



OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°012/OBC/D PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION POUR LE MARCHÉ DE GRE A GRE RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL CONSTITUANT LE SUPPORT DES RESULTATS DES EXAMENS DE LA SESSION 2022 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN. (LOT N°01)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

La Société de presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) B.P 1218 – YAOUNDE (unique soumissionnaire), a été retenue pour la fourniture du matériel constituant le support des examens de la session 2022 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun pour un montant global de 63 007 467 (soixante-trois millions sept mille quatre cent soixante-sept) francs CFA Toutes Taxes Comprises et pour une durée de 12 (douze) mois.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR*

MINKOULOU ETIENNE ROGER

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000003/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 DU 20 JUILLET 2022, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉALISATION ET D'INSTALLATION DES PRÉSENTOIRS DE VALORISATION DES PRODUITS « MADE IN CAMEROON » DANS LES HALLS DES BÂTIMENTS PRINCIPAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
: 94 195 05 110000 523311

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en vue de l'exécution des travaux de réalisation et d'installation des présentoirs de valorisation des produits « Made in Cameroon » dans les halls des bâtiments principaux des services centraux du MINEPAT, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- Les menuiseries bois ;
- Les faux de plafond acoustique ;
- L'électricité ;
- La peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises des travaux est de **Soixante-Quatre Millions Deux Cent Trente-Quatre Mille Six Cent Quarante Un (64 234 641) Francs CFA.**

4. Allotissement

L'Appel d'Offres, objet du présent Avis, est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, exerçant autant que possible dans le secteur de la menuiserie, de l'ameublement et/ou des équipements de bureau. Les entreprises peuvent soumissionner seules ou se mettre ensemble dans le cadre d'un groupement solidaire.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du chapitre interventions en investissement, EXERCICES 2022 et 2023, Imputation : 94 195 05 110000 523311.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPIIP, porte 317, à l'Immeuble AMACAM du MINEPAT à Yaoundé, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPI, porte 317, à l'immeuble AMACAM du MINEPAT à Yaoundé, dès publication du présent avis et contre le versement d'une somme de **Cinquante Milles (50 000) Francs CFA**, payable au Trésor Public au titre des frais d'achat du dossier où seront mentionnés les noms du soumissionnaire et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPI, porte 317, à l'immeuble AMACAM du MINEPAT à Yaoundé, au plus tard **le 18 Août 2022 à 14heures, heure locale** revêtue de la mention suivante:
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000003/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 DU 20 JUILLET, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉALISATION ET D'INSTALLATION DES PRÉSENTOIRS DE VALORISATION DES PRODUITS « MADE IN CAMEROON » DANS LES HALLS DES BÂTIMENTS PRINCIPAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute Offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des Offres et d'un montant de **Un Million Deux Cent Mille (1 200 000) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois, précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des pièces du dossier d'appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en une phase **le 18 Août 2022 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la salle de réunions de ladite Commission, Porte C3, à l'annexe 1, Bâtiment de la Coopération avec le Monde Islamique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Non production dans un délai de 48h, d'une pièce administrative jugée non-conforme ou absente ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence de la déclaration signée sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
- Note Technique inférieure à 70%.

B- Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques sera faite suivant la notation binaire (oui/non) sur la base des points essentiels ci-dessous et conformément au RPAO:

- Références de l'entreprise 2 critères ;
- Matériel de chantier à mobiliser 3 critères ;
- Personnel 7 critères ;
- Méthodologie et planning d'exécution 6 critères.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre remplit les critères de qualifications techniques et financières requis au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction de la Programmation des Investissements Publics (Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics du Chapitre 94 (SIGAMP-94)), 3ème étage, Ingénieurs d'Etudes DPIP, porte 317, à l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé.

YAOUNDE le 20 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 007/2022/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 17 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 30 JANVIER 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REBOISEMENT DU SITE TOURISTIQUE DU MONT DJOUMBAL, COMMUNE DE BANYO. DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE.

Porte à la connaissance du public que, par décision N° **007/2022/DA/M /C-BYO/SG/STADU du 17 Mars 2022**, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	Mont Djoumbal	ETS M. B. C, B.P.: Banyo, Tél.: (237) 675 999 977	19 999 990	19 999 990	Cinq (05) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 17 Mars 2022

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE BANYO

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 011/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 15 JUILLET 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante, lance un avis en vue d'un appel d'offre pour l'acquisition d'une niveleuse.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente Appel d'Offre, est de **100 000 000 (cent millions) francs CFA TTC**.

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offre est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en territoire camerounais et toutes les entreprises remplissant les conditions reprises dans le Règlement de l'Appel d'Offre.

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banyo, le marché de fourniture seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Banyo.

4. Financement

La niveleuse objet du présent Appel d'Offre est financé par Budget d'Investissements Publics , Exercice : 2022.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offre peut être retiré à la Commune de Banyo, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille) francs CFA** à la Recette Municipale de Banyo au titre des frais de dossier.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2022 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 13 Aout 2022, à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 011/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 15 JUILLET 2022 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **Trois (03) mois**.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2 000 000 (deux millions) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances,

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Appel d'Offre sera déclarée irrecevable.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis d'Appel d'Offre un délai de **vingt et un jours (21)** à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

9. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- l'Attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une quittance d'achat du Dossier de Appel d'Offre;

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Appel d'Offre ;
 - Les caractéristiques techniques du type de niveleuse proposé ;
 - Le bordereau descriptif et quantitatif ;
 - La garantie du fabricant et le certificat d'origine de la niveleuse proposée,
- Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 011/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 15 JUILLET 2022 RELATIVE A
L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE
L'ADAMAOUA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banyo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Appel d'Offre. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 13 Aout 2022 à 15 heures** précises à la Salle de délibération de la Mairie de Banyo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

11. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Banyo procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau de comparaison des offres.

2- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures ;
- caractéristiques techniques de la niveleuse proposée non conforme aux prescriptions de la DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- n'avoir pas satisfait tous les critères essentiels ;
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre ;
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Appel d'Offre.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **60 (soixante) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 2710 87/674 73 98 32.

BANYO le 15 Juillet 2022

Le MAIRE

GARBA SOULE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 242 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT L'AUTORISATION N° 002772/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 20 JUIN 2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DU BAC DE MALOMBO DANS LA RÉGION DU CENTRE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN.FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP, EXERCICE 2022, LIGNE FONDS ROUTIER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu L'ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022 modifiant en complétant certaines dispositions de la loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N° 00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu La Lettre circulaire n° 002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des Marchés Publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions des Articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des travaux Publics (CIPM-TCRI);

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu L'autorisation de gré à gré N°002772/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Ngm du 20 juin 2022 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N°002772/L /MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg du 20 juin 2022 pour l'achèvement des travaux du Bac de MALOMBO dans la Région du Centre de la République du Cameroun ;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu le Rapport d'analyse des offres relatif à la Consultation de gré à gré pour l'achèvement des travaux du Bac de MALOMBO dans la Région du Centre de la République du Cameroun;

Vu la Lettre N° 47-2022/CIPM-TCRI du 12 juillet 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'achèvement des travaux du Bac de Malombo dans la Région



du centre de la république du Cameroun.

N° lot	Type de prestation	Désignation du BAC	Cours d'eau	Noms et Adresses du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Unique	achèvement des travaux de réhabilitation	Malombo	Nyong	STE CETRA-BTP SARL	41 191 335	41 191 335	Délai de livraison : 1 mois.

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Lettre Commande.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



COMMUNE AKONO

**COMMUNIQUÉ N°006/C/J12.02/CAK/SG/ST/22PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION DC/N°001/DC/J12.02/CAK/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022,
POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT D'AKONO
(CMAA), DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU
CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE, EXERCICE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision **N°006/D/J12.02/CAK/SG/CIPM - CAK** du **19 Juillet 2022** et conformément aux dispositions du Dossier de Consultation susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

Désignation du projet	Entreprises	Montant corrigé de l'offre (FCFA TTC)	Délai (jours)	Observations
ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT D'AKONO (CMAA), DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE	ETS SHALELE Tél : +237 699 25 24 55/ 677 71 99 33	19 998 000	60	Adjudicataire

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Mairie d'Akono, pour retirer son de Lettre Commande pour signature et enregistrement.

AKONO le 19 Juillet 2022

Le MAIRE

ONDOA EFALA Alphonse

COMMUNE D'AFANLOUM

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LA CONSTRUCTION DE 3 FORAGES ÉQUIPES DE PMH À NOUNGOUNGOU (ABOGO), MEKOM ET MELOUTOU DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MÉFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Afanloum,**

Vu la constitution ;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant codes général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2020/757 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry** Administrateur ;

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;Vu l'arrêté N°000156/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum** ;

Vu la décision n°0000309/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 23 Mai 2022 portant désignation d'un Président par intérim à la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Afanloum ;

Vu la note N°37/RC/PRC/RCE/DRMP/DDMAF/CAFAN/CIPM/S du 19 Juillet 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Afanloum

Vu le procès-verbal d'analyse n°016 du 20 Juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des Marché d'Afanloum ;

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :**ARTICLE 1^{ER}** : le soumissionnaire, **attributaire** du marché objet du **Dossier d'Appel d'Offres N°0012/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 du 09/06/2022 pour la construction de 3 forages équipés de pmh à ngoun**

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	BTEEL ENTERPRISES	25 350 000	3 Mois

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

UNIVERSITÉ DE DOUALA

COMMUNIQUE N°0005411/C/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2022 DU 20 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00005175/AONO/UDO-CIPM/2022 DU 17 MAI 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VRD AU CAMPUS I DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Douala communique :

l'Etablissement DIFCO B.P: 4050 Douala, a été retenu adjudicataire du marché relatif aux travaux de construction des VRD au campus I de l'Université de Douala

Il est par conséquent invité à prendre sans délai l'attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, pour la finalisation du projet de marché.

Le montant dudit projet est de **414 998 491 (quatre cent quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quatre-vingt-onze) Francs CFA**, soit un montant de **99 998 755 (quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante-cinq) Francs CFA** et un délai d'exécution de trois (03) mois, pour la tranche de l'année 2022.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala sous quinzaine. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission, pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 20 Juillet 2022

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

DECISION N°008/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAD5/C1PM/2022 DU 29 MARS 202 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+1 POUR HOSPITALISATION AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE BEPANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME' DÉPARTEMENT DU WOURI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ème

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code Général des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 Portant création de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ième ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics

Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La Circulaire N° 00000456/C/MINFI/ du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution, au suivi et au contrôle

du Budget de l'État, et autres Entités Publiques pour l'exercice 2022

Vu Le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur MBOUTOU Benjamin comme préfet du Département

du Wouri ;

Vu L'arrêté N° 000302/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MFEUNGWANG Richard comme Maire

et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème Département

du Wouri, Région du littoral ;

Vu Le Dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°008/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 29 Mars 2022 D'ACHÈVEMENT

DE

LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+1 POUR HOSPITALISATION AU CENTRE MÉDICAL
D'ARRONDISSEMENT

(CMA) DE BEPANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ème, DÉPARTEMENT DU
WOURI

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la
Commune

d'Arrondissement de Douala 5ème

DÉCIDE

ARTICLE 1er: La lettre commande objet de l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
MAF BTP SARL	39 370 040 HT	TROIS (3) MOIS
B P : 6578 Douala	46 948 773 TTC	
TEL : 699 15 83 23.		

DOUALA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

FEUNGWANG Richard

ARTICLE 3: La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

COMMUNIQUE N°008/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 24 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'HOSPITALISATION DU CMA DE LA CITE SIC (PHASE 1), ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5^{eme}. Communiqué :

Par DÉCISION N°009/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 du 24 Mai 2022, la Lettre -Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
	23 353 870 HT	
DK BUSINESS SARL. B P : 1889		
Douala TEL: 678 03 64 02.	27 849 490 TTC .	TROIS (3) MOIS

L'entreprise ci-dessus représentée par **DK BUSINESS SARL. B P : 1889 Douala**

TEL : 678 03 64 02. est invitée à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de la Commune de Douala 5^{ème}, sise à BONAMOUSSADI, porte 309, pour l'établissement des projets de Lettre-Commande

DOUALA le 24 Mai 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE DE DOUALA VI

DECISION N°007/2022/D/CADVI/SG/STADU/22 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/A0NO/CADVI/CIPM/2022 RELATIF À LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA VIERNE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala VI^{ème}

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics

(et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 ;

Vu le Décret n°2007/115 du 13 avril 2007 modifiant le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de Commune d'Arrondissement de Douala VI

Vu le Décret n°20121074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions des marchés publics

modifiés et complétés par le Décret n°2013,2071 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°20181366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000303/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur EDIMO Ernest, Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Verre à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la décision n°00000157/CABIMINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des commissions interne de passation des marchés auprès des communes et communes d'arrondissements ;

Vu la Décision n°008/2021/D/CADVI/SG portant constatation de la commission interne de passation des marchés de la CADVI ;

Vu le dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°008/AONO/CADVI/CIPM/2022 du 28 Avril 2022 relatif

à la fourniture et installation de 50 lampadaires solaires dans la Commune d'Arrondissement de Douala VIème

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres;

Vu le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la CADVI ;

Vu la proposition d'attribution du président de la commission interne de passation des marchés;

Vu la publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°008/AONO/CADVI/CIPM/2022;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er: Le prestataire dont le nom suit est déclaré attributaire du marché relatif à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

NOM ET ADRESS DE L'ATTRIBUTAIRE	PRIX FINAL TTC (EN FCFA)	DELAI
ENOCAM SARL BP : 4818 DOUALA	59 961 285 (Cinquante-neuf millions neuf cent soixante un mille deux cent quatre-vingt-cinq) francs CFA	03(Trois) mois

DOUALA le 14 Juillet 2022

Le MAIRE

Article 2 : La présente décision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

EDIMO Ernest

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, communiquée puis publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 12/2022/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 27 AVRIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°012/AONO /C BYO/SG/STADU/CIPMP/2021 DU 23 MARS 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES RURALES SAMBOLABO - MBAMTI BEKA ET MBAMTI DJOUMBARE - MBAMTI NYALEDJI, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE.

Porte à la connaissance du public que, par décision N° **012/2022/DA/M/C-BYO/SG/STADU** du **27 Avril 2022**, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	pistes Rurales Sambolabo - Mbamti Beka et Mbamti Djoumbaré - Mbamti Nyalédji	ETS ABDOULAHI AOUDOU MANI, B.P.: 115 Banyo, Tél. : 675 478 257/699 019 669	26 998 200	26 998 200	Quatre (04) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 27 Avril 2022

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE BIKOK

DECISION MUNICIPALE N°10/DM/CBK/SG/2022 DU 07/07/2022 PORTANT INFRUCTUEUSITE DU DOSSIER DE CONSULTATION N°004/DC/CBK/CIPM/2022 DU 05/07/2022, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CREATION DU JARDIN BOTANIQUE A LA MAIRIE DE BIKOK, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- Vu La Constitution ;
- Vu La Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu La loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
- Vu Le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics ;
- Vu Le Décret N°2003/651 du 05 novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N°2011/408 du 08 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N°2018/191 du 02 mars 2018 ;
- Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu La Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instruction relatives à l'Exécution des lois de finances,
- au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;
- Vu Le Dossier de consultation N° 004/DC/CBK/CIPM/2022 du 02/07/2022 pour La Création du jardin botanique à la Mairie de Bikok ; dans la commune de Bikok, département de la Mefou et akono, région du centre ;
- Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 05 Juillet 2022

DECIDE

Article 1^{er}: Les travaux de création du jardin botanique à la Mairie de Bikok, de la Demande de Cotationsusmentionnée sont déclarés infructueux pour les motifs ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Prix de l'Offre TTC (FCFA)	Délai d'exécution	Observations
	GROUPE SERVICES B.P.	9.918.304 FCFA	trois (03) mois	Documents non conformes aux offres financières et techniques des deux (02) soumissionnaires à l'ouverture et non fournis dans les 48 heures réglementaires)
	NVIDIA	9.987.188	trois (03) mois	//

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BIKOK le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUEN°00097/E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/RPMS/07-2022 DU 15 JUILLET 2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET(SMI) N°00005/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM 2022 DU 02/02/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ETUDE SUR LE BILAN DE 20 ANS DE CONTRACTUALISATION ETAT-VILLES.NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) communique :

Les résultants de la **Sollicitation à Manifestation d'Intérêt**

N°00005/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM 2022 du 02/02/2022 relatif aurecrutement d'un

consultant (firme) chargé de l'étude sur le bilan de 20 ans de contractualisation état-villesse présentent ainsi qu'il suit :

-VOIR TABLEAU PDF

Par ailleurs, selon la méthode de Sélection fondée sur la « **Qualité et le Cout (SFQC)**, telle que décrite dans les Directives « **Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID** » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014, la Demande de Proposition (DP) sera adressée aux consultants de la liste restreinte à soumettre une Proposition Technique Complète (PTC) et Financière selon le format prescrit dans la Demande de Proposition.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le **MINISTRE**

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 19 DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERT N°02BIS/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 25/05/2022 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CMA DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu la Demande de Cotation Ouvert **N°02Bis/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2022** du **25/05/2022** en procédure normale pour l'Equipement en Matériel Médical du CMA de Bokito, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à la Demande de Cotation Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS LA SOLIDARITE	Tél. 696 26 83 29 BAFIA	9 998 000	9 998 000	01 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUEN° 00098/E/2/C/MINHDU/CC/PDVIR/RDMU/RPM/ RPMS/07-2022 DU 15 JUILLET 2022
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE RELATIVE A LA SOLLICITATION DE
MANIFESTATION D'INTERET(SMI) N°00005/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM 2022 DU
02/02/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ETUDE SUR LE BILAN
DE 20 ANS DE CONTRACTUALISATION ETAT-VILLES.NOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT
DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR)FINANCEMENT : IDA (CREDIT NUMBER 6132-CM).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) communique :

A l'issue de la Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°00005/E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM 2022 du 02/02/2022 pour l'étude sur le bilan de 20 ans de contractualisation état-villes, les consultants ci-après sont présélectionnés. Il s'agit de :

- VOIR TABLEAU SUR PDF

Par ailleurs, selon la méthode de Sélection fondée sur la « **Qualité et le Cout (SFQC)**, telle que décrite dans les Directives « **Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID** » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014, la Demande de Proposition (DP) sera adressée aux consultants de la liste restreinte à soumettre une Proposition Technique Complète (PTC) et Financière selon le format prescrit dans la Demande de Proposition.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 009/C/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2022 DU 11 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS À SOLlicitATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°011/ASMI/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR LE COMPTE DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ SUR LE FLEUVE SANAGA (PATDHS) UGP-MINEE. FINANCEMENT : CREDIT IDA N°6045-CM (PARTIE A) ET 6044-CM (PARTIE B).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE :

A l'honneur d'informer les candidats ayant manifesté leur intérêt au poste d'Expert en Développement Social et Environnemental pour le compte du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS) UGP-MINEE, l'Expert suivant :

Nom et adresse	Durée	Méthode sélection
Monsieur MBOZOO Camille Georges Tél : (237) 690 65 59 29 / 676 97 15 02 Email: mbozoocg@yahoo.fr .	Douze (12) mois renouvelables.	Consultant individuel (CI)

L'Expert concerné est invité à prendre attache avec l'Unité de Gestion du PATDHS – MINEE sise au quartier Olezoa -Yaoundé, Rue du canal du Mfoundi (derrière Prestige Hôtel), 2ème entrée à droite, à côté de l'Hôtel Mutuelle du Trésor, immeuble en carreaux blancs, à gauche, tél : (237) 680 81 64 12 / 691 40 28 91 / 699 35 92 86, email : podieluc@yahoo.fr; avec copies à abega_g@yahoo.fr ; enblanche2002@yahoo.fr, pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

COMMUNIQUÉ N°05/C/CAN2/SG/UPE/2022 DU 15 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04 BIS/AONO/CAN-2/CDPM/2022 DU 09 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITÉ MUNICIPALE DE VINGT (20) LOGEMENTS SOCIAUX DE TYPE T2 (08) ET T3 (12) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2^{ème}, communique :

Par Décision N°____/C/CAN2/SG/UPE/2022 du _____,

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme Adjudicataire du Contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Attributaire	Montants TTC (FCFA)	Durée de prestation
Contrôle et Surveillance des Travaux de Construction d'une Cité Municipale de vingt (20) Logements Sociaux de Type T2 (08) et T3 (12) dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2 ^{ème}	STÉ BEN WINNING CONSULTING SARL Tél: +237 676 920 497 BP: Nkongsamba	17 642 182 (<i>Dix-sept millions six cent quatre-deux mille cent quatre-vingt-deux</i>) Francs CFA TTC	Treize (13) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter, dès publication du présent Communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, à l'Unité de Promotion Economique (UPE), pour la mise au point du Contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 15 Juin 2022

Le MAIRE

SAMEN Patrice

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

DECISION N°012/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE N°010/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE BONAGANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ème

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code Général des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 Portant création de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics

Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La Circulaire N° 00000456/C/MINFI/ du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution, au suivi et au contrôle

du Budget de l'État, et autres Entités Publiques pour l'exercice 2022

Vu Le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur MBOUTOU Benjamin comme préfet du Département

du Wouri ;

Vu L'arrêté N° 000302/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MFEUNGWANG Richard comme Maire

et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème Département

du Wouri, Région du littoral ;

Vu Le Dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°010/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 27 Avril 2022 POUR LES TRAVAUX

DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE BONAGANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA
5ème, DÉPARTEMENT

DU WOURI.

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune
d'Arrondissement de Douala 5ème

DÉCIDE

ARTICLE 1er: La lettre commande objet de l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
DYNAMITE CONSTRUCTION SARL, BP : 9192 Douala Tel : 677.89.13.95	6 954 840 HT 8 293 647 TTC	TROIS(3) MOIS

DOUALA le 22 Juin 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera

COMMUNE D'AFANLOUM

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 06/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION DEUX LOGEMENTS SOCIAUX DE DEUX CHAMBRES DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique : par décision N° 49/DM/CAFAN/SG/22 du 20 Juillet 2022, le Marché objet de la consultation sus visée est attribué au soumissionnaire Ets NEW STEP ; pour un montant de 47 755 940 (Quarante Sept Millions Sept Cent Cinquante Cinq Mille Neuf Cent Quarante) Francs CFA, délai d'exécution de 03 (Trois) Mois.

Ledit attributaire, est invités à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre Commande y relatif.

AFANLOUM le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

COMMUNIQUE N°007/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 18 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+1 POUR HOSPITALISATION AU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE BÉPANDA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5^{eme}. Communique :

Par DÉCISION N°008/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 du 18 Mai 2022, la Lettre -Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
MAF BTP SARL	39 370 040 HT	TROIS (3) MOIS
B P : 6578 Douala		
TEL : 699 15 83 23.	46 948 773 TTC	

L'entreprise ci-dessus représentée par MAF BTP SARL B P : 6578 Douala .TEL : 699 15 83 23 est invitée à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de la Commune de Douala 5^{eme}, sise à BONAMOISSADI, porte 309, pour l'établissement des projets de Lettre-Commande.

DOUALA le 18 Mai 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

COMMUNIQUE N°011/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 23 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 19 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE TERMINUS BONAMOISSADI VILLAGE — VERS CARRIÈRE (0,60 KM), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5^{eme}. Communiqué :

Par DÉCISION N°013/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 du 23 Juin 2022, la Lettre -Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
ETS EREF, BP : 3197 Douala Tel : 699 04 21 68	56 120 000 HT 66 923 100 TTC	TROIS(3) MOIS

L'entreprise ci-dessus représentée par ETS EREF, BP : 3197 Douala Tel : 699 04 21 68 est invitée à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de la Commune de Douala S^{ème}, sise à BONAMOISSADI, porte 309, pour l'établissement des projets de contrats

DOUALA le 23 Juin 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE D'AFANLOUM

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0012/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 09/06/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE 3 FORAGES ÉQUIPES DE PMH À NOUNGOUNGOU (ABOGO), MEKOM ET MELOUTOUCOMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique : par décision N° 51/DM/CAFAN/SG/22 du 20 Juillet 2022, le Marché objet de la consultation sus visée est attribué au soumissionnaire BTEEL ENTREPRISES ; pour un montant de 25 350 000 (Vingt Cinq Millions Trois Cent Cinquante Mille) Francs CFA, délai d'exécution de 03 (Trois) Mois. Ledit attributaire, est invités à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre Commande y relatif.

AFANLOUM le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME

DECISION MUNICIPALE N° 012/DM/CAEII/SG/SIGAMP/2022 DU 12 JUIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°08/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 DU 04/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR BOVIN A NKOLANDOM, DANS LA COMMUNE D'EBOLOWA, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ETS AGOSTINO GROUP, est attributaire du marché, de l'avis d'appel d'offres n° 08/AONO/PU/MINDDEVEL/C.EBWAI/CIPM/SG/SIGAMP/2022 du 04/05/2022 pour les Travaux de construction d'un abattoir bovin à Nkolandom, dans la Commune d'Ebolowa, Département de la Mvila, Région du Sud ; suivant les modalités ci-après.

- Montant TTC : 59 127 429 Fcfa
- Délai : Trois (03) mois

Article 2: le directeur général de l'entreprise susnommée est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, Secrétariat Général pour la souscription du projet de la lettre commande y relatif.

EBOLOWA le 12 Juillet 2022

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME

DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CAEII/SG/SIGAMP/2022 DU 12 JUIL 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/AONOIPU/MINDDEVEUC,EBWAIICIPMISG/SIGAMP/2022 DU 01 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX (02) LOTS D'UNE MINI ADDUCTION SOLAIRE EN EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE MEKALAT-YEVOL ET DE NLAYOP, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA II, DEPARTEMENT DE LA MVILA (LOT 1).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ETS DECENT HIGHLAND ENTERPRISE, est attributaire du marché, de l'avis d'appel d'offres n° 09/AONO/PU/MiNDDEVEL/C.EBWAI/OPM/SG/SIGAMP/2022 du 01 juin 2022

pour les travaux de construction en deux (02) lots d'une mini adduction solaire en eau potable dans les localités de Mekalat-yévol et de Nlayop, dans la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa Département de la Mvila (lot 1); suivant les modalités ci-après.

- Montant TTC : 16 000 000 Fcfa
- Délai : Trois (03) mois

Article 2: le directeur général de l'entreprise susnommée est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa II, Secrétariat Général pour la souscription du projet de la lettre commande y relatif.

EBOLOWA le 19 Juillet 2022

Le MAIRE

BENGON ANDRE THOMAS

COMMUNE D'AFANLOUM

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 03/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EKOUMDOUMA - LIMITE MESSAMBA (8KM) COMMUNE D'AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique : par décision N° 48/DM/CAFAN/SG/22 du 20 Juillet 2022, le Marché objet de la consultation sus visée est attribué au soumissionnaire PROSPERE ET PERENNE Sarl; pour un montant de 26 976 735 (Vingt Six Millions Neuf Cent Soixante Seize Mille Sept Cent Trente Cinq) Francs CFA, délai d'exécution de 03 (Trois) Mois.

Ledit attributaire, est invités à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre Commande y relatif.

AFANLOUM le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE BANYO

COMMUNIQUE N° 006 /2022/C/M /C-BYO/SG/STADU DU 17 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO /CBYO/SG/STADU/CIPMP/2022 DU 30 JANVIER 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU CHEF DE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE DJEM, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE,

Porte à la connaissance du public que, par décision N° 006/2022/DA/M/C-BYO/SG/STADU du 17 Mars 2022, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et les délais suivants :

Maitre d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA)		Délai d'exécution	Observations
			Lu lors du dépouillement	Corrigé		
MAIRE DE LA COMMUNE DE BANYO	Djem	ETS TITANIC & CIE, B.P.: 578 Ngaoundéré, Tél. : 99 82 96 85	12 500 000	12 500 000	Quatre (04) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Banyo dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet du marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

BANYO le 17 Mars 2022

Le MAIRE

GARBA SOULE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1136 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 053/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 02 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTEN6 TRONCON : BANYO-MAYO DARLE-NYAMBOYA : (147 KM), PHASE 1, SECTION : PONT DE LA MAPE-CARREFOUR MWOUMBAN (24 KM), DANS LA REGION DU L'ADAMOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°053/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 02 Juin 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de bitumage de la route N6 tronçon : BANYO-MAYO DARLE-NYAMBOYA : (147 km), phase 1, section : PONT DE LA MAPE-CARREFOUR MWOUMBAN (24 km), dans la Région du l'Adamaoua, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° lot	Type de prestation	Tronçon	Phase 1	Noms et Adresses du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Unique	Exécution des travaux de bitumage de route	BANYO-MAYO DARLE-NYAMBOYA	PONT DE LA MAPE-CARREFOUR MWOUMBAN (24 km)	GROUPEMENT PRECOCAM SARL/ ETS SENTINELLE	4 990 673 318	4 990 673 318	Délai de livraison : 12 mois.

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1140/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2022 DU 19 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 046/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 09 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTEREGIONALE R031701, TRONCON : EDEA-DIZANGUE-MOUANKO : (50,1 KM), PHASE 1, SECTION : EDEA (INTER N3)-DIZANGUE CENTRE (14 KM) DANS LA REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert 046/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 09 Mai 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de bitumage de la route Régionale R031701, tronçon : Edea-Dizangue-Mouanko : (50,1 km), phase 1, section : Edea (Inter N3)-Dizangue Centre (14 km) dans la Région du littoral, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° lot	Type de prestation	Tronçon	Phase 1	Noms et Adresses du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Unique	Exécution des travaux de bitumage de route	EDEA-DIZANGUE-MOUANKO	EDEA (INTER N3)-DIZANGUE CENTRE (14 KM)	GROUPEMENT ZUIDAF/FREDEX	4 508 279 385	4 508 279 385	Délai de livraison : 12 mois.

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Juillet 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**COMMUNIQUE N° 010/C/MINEPIA/CDPM/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES N° 002//AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF À
L'ACQUISITION D'UNE VEDETTE DE SURVEILLANCE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime communique :

A été, désigné adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé **ETS BITA BP 14 748 Yaoundé.**

DELAI DE LIVRAISON : Cent cinquante (150) jours

MONTANT : 196 605 090 (Cent quatre-vingt-seize millions six cent cinq mille quatre-vingt-dix) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous-huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

NGOANDE SALVADOR

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

COMMUNIQUE N°010/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/A0NO/CAD5/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE BONAGANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5^{eme}. Communiqué :

Par DÉCISION N°012/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 ,la Lettre -Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
DYNAMITE CONSTRUCTION SARL, BP : 9192 Douala Tel : 677.89.13.95	6 954 840 HT 8 293 647 TTC	TROIS(3) MOIS

L'entreprise ci-dessus représentée par **DYNAMITE CONSTRUCTION SARL**, BP : 9192 Douala Tel : 677.89.13.95 est invitée à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de la Commune de Douala 5^{ème}, sise à BONAMOISSADI, porte 309, pour l'établissement des projets de Lettre-Commande.

DOUALA le 22 Juin 2022

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

PROJET FILETS SOCIAUX

**PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 04 MAI 2022 EN VUE DE L'ACQUISITION D'UN
REFRIGERATEUR, LA FOURNITURE ET LA POSE DES STORES ET DES CLIMATISEURS A L'UNITE DE
GESTION DU PROJET ET DANS CERTAINES ANTENNES REGIONALES DU PROJET FILETS SOCIAUX EN
TROIS (03) LOTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux communique :

Conformément aux dispositions définies dans le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, les résultats de l'Avis de Demande de Cotation sus référencé se présentent de la manière suivante :

-Lot 1 : Acquisition d'un réfrigérateur, fourniture et pose des stores et climatiseurs à l'Unité de Gestion du PFS à Yaoundé et dans les antennes du PFS à Douala, de l'Est à Bertoua et du Sud à Ebolowa

N°	Soumissionnaire	Montants des offres lus publiquement (FCFA)	Montants évalués des offres (FCFA) TTC	Observations
01	ETS CONFORT EQUIPEMENTS PLUS	18 965 000 HTVA 22 615 763TTC	22 615 763	Offre conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante
02	GROUPES NOCHIE SARL	23 846 950 HTVA 28 437 487,88 TTC	27 015 612,5	Offre conforme mais pas la moins disante
03	DA BUSINESS COMPANY	22 763 500 HTVA 27 145 474 TTC	27 145 474	Offre conforme mais pas la moins disante
04	N3C CORPORATION	23 814 000 HTVA 28 398 195 TTC	28 398 195	Offre conforme mais pas la moins disante
05	ETS DALE	24 015 000 HTVA 28 637 888 TTC	28 637 888	Offre conforme mais pas la moins disante
06	IMIYEV CORPORATION	20 525 000 HTVA 24 476 063 TTC	N/A	Offre non conforme

Attributaire du marché : ETS CONFORT EQUIPEMENTS PLUS

B.P : 6620 Yaoundé, Tél. : (237) 690 05 60 22

Montant évalué TTC : 22 615 763 (vingt-deux millions six cent quinze mille sept cent soixante-trois) F CFA

Délai de livraison : Trente (30) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage

Lieu de livraison : Sites de l'UGP du PFS à Yaoundé, des antennes du PFS à Douala, de l'Est à Bertoua et du Sud à Ebolowa

Lot 2 : Fourniture et pose des stores et climatiseurs dans les antennes régionales du PFS au Sud-Ouest à Buéa et au Nord-Ouest à Bamenda

N°	Soumissionnaire	Montants des offres lus publiquement (FCFA)	Montants évalués des offres (FCFA) TTC	Observations
01	ETS DALE	5 000 000 HTVA 5 962 500TTC	5 962 500	Offre conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante
02	GROUPES NOCHIE SARL	5 400 000 HTVA 6 439 500 TTC	6 117 525	Offre conforme mais pas la moins disante

03	ETS BELL SERVICES TECHNOLOGY	4 158 000 HTVA 4 958 415 TTC	N/A	Offre non conforme
04	IMIYEV CORPORATION	4 900 000 HTVA 5 843 250 TTC	N/A	Offre non conforme
Attributaire du marché : ETS DALE B.P : 30 888 Yaoundé, Tél. : (237) 699 06 30 91 / 682 04 99 30 Montant évalué TTC : 5 962 500(cinq millions neuf cent soixante-deux mille cinq cent) F CFA Délai de livraison : Trente (30) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage Lieu de livraison : Sites des antennes régionales du PFS au Sud-Ouest à Buéa et au Nord-Ouest à Bamenda				

-Lot 3 : Fourniture et pose des stores et climatiseurs dans les antennes régionales du PFS de l'Extrême-Nord à Maroua, du Nord à Garoua et de l'Adamaoua à Ngaoundéré.

N°	Soumissionnaires	Montants des offres lus publiquement (FCFA)	Montants évalués des offres (FCFA) TTC	Observations
01	ETS COMPUTER AND TECHNOLOGY	5 865 750 HTVA 6 994 907TTC	6 994 907	Offre conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante.
02	DA BUSINESS COMPANY	6 060 000 HTVA 7 226 750 TTC	7 226 750	Offre conforme mais pas la moins disante
03	GROUPES NOCHIE SARL	8 100 000 HTVA 9 659 250 TTC	9 176 287,5	Offre conforme mais pas la moins disante
04	ETS DALE	8 400 000 HTVA 10 017 000 TTC	10 017 000	Offre conforme mais pas la moins disante
05	IMIYEV CORPORATION	7 350 000 HTVA 8 764 875 TTC	N/A	Offre non conforme

Attributaire du marché : ETS COMPUTER AND TECHNOLOGY

B.P : 6229 Yaoundé, Tél. : (237) 690 05 75 70 / 674 21 92 18

Montant évalué TTC : 6 994 907 (six millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent sept) FCFA

Délai de livraison : Trente (30) jours dès notification de l'ordre de service de démarrage

Lieu de livraison : Sites des antennes régionales du PFS de l'Extrême-Nord à Maroua, du Nord à Garoua et de l'Adamaoua à Ngaoundéré

N.B : Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours ouvrables. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE : les plis seront ouverts le 14 juillet 2022 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PEPS (CSPM-PEPS) dans la salle de réunion de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS sis à Bastos vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au lieu-dit pont Dragages.

LIRE : les plis seront ouverts le 27 juillet 2022 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PEPS (CSPM-PEPS) dans la salle de réunion de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PEPS sis à Bastos vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire au lieu-dit pont Dragages.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 13 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR PAR INTERIM

TOUOFO NGOUFFO HERMAN SERGES

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N° 000008/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE EN SEPT (07) LOTS DES GENITEURS (PETITS RUMINANTS) POUR LES MENAGES PAUVRES AFFECTES PAR LES CONFLITS DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD CAMEROUN DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)PAYS/NOM DU PROJET : CAMEROUN/PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)CELLULE FONCTIONNELLE : UNITÉ DE COORDINATION NATIONALENUMÉRO DU PROJET : CRÉDIT IDA 5908- CM, FINANCEMENT IDA/P154908DESCRIPTION DU MARCHÉ : FOURNITURE EN SEPT (07) LOTS DES GENITEURS (PETITS RUMINANTS) POUR LES MENAGES PAUVRES AFFECTES PAR LES CONFLITS DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME-NORD CAMEROUN DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)DURÉE : TRENTE (30) JOURS.DATE SIGNATURE DU MARCHÉ : EN COURS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1- Résultat du lot 4

Soumissionnaire retenu		
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert en FCFA Hors Taxes	Prix final en FCFA Hors Taxes
Ets GARAGE MOLO.KAMAKAMA Tel : 666 41 79 79 / 679 22 50 40	45 800 000	Offres conformes pour l'essentiel et la moins disante
Autres soumissionnaires évalués		
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert en FCFA Hors Taxes	Décisions
GROUP GADJAMA BP : 377 Maroua Tel : 699 79 98 65	42 500 000	Offre non conforme
ETS MAISSA Tel : 658 02 61 81	49 000 000	Offre non conforme

2- Résultat du lot 7 : infructueux

Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert en FCFA Hors Taxes	Décisions
ETS ABOU ANFAAL SARL Tel : 699 79 98 65	63 750 000	Offre non conforme
TRESOR SERVICES Tel: 675 97 87 74 / 699 41 37 83	64 501 000	Offre non conforme
ETS LALAWAI SERVICES Tel: 679 22 50 40	69 000 750	Offre non conforme
ETS MAISSA Tel : 658 02 61 81	73 500 000	Offre non conforme
ELIMAX SARL Tel : 691 25 97 45 / 655 77 53 92 Email : elimaxsar@yahoo.com	75 000 000	Offre non conforme

3- Résultat du lot 9 : infructueux

Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert en FCFA Hors Taxes	Décisions
ETS BABA DIDI SARL BP: 3 051 Garoua Tel: 699 79 98 65	63 750 000	Offre non conforme



TRESOR SERVICES Tel: 675 97 87 74 / 699 41 37 83	64 501 000	Offre non conforme
ETS LALAWAI SERVICES Tel : 679 22 50 40	69 000 750	Offre non conforme

4- Résultat du lot 10

Soumissionnaire retenu		
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert en FCFA Hors Taxes	Désicion
ETS SUNRISE Tel : 654 02 43 78	64 800 800	Offres conformes pour l'essentiel et la moins disante
Autre soumissionnaire évalué		
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert en FCFA Hors Taxes	Décisions
GROUP GADJAMA BP : 377 Maroua Tel : 699 79 98 65	63 750 000	Offre non conforme

5- Résultat du lot 11

Soumissionnaire retenu		
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert en FCFA Hors Taxes	Prix final en FCFA Hors Taxes
ETS SUNRISE Tel : 654 02 43 78	64 800 800	Offres conformes pour l'essentiel et la moins disante
Autre soumissionnaire évalué		
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert en FCFA Hors Taxes	Décisions
ELIMAX SARL Tel : 691 25 97 45 / 655 77 53 92 Email : elimaxsarl@yahoo.com	75 000 000	Offre non conforme

6- Résultat du lot 12 : infructueux

Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert en FCFA Hors Taxes	Décisions
ETS ABOU ANFAAL SARL Tel : 699 79 98 65	63 750 000	Offre non conforme
TRESOR SERVICES Tel: 675 97 87 74 / 699 41 37 83	64 501 000	Offre non conforme
ETS LALAWAI SERVICES Tel : 679 22 50 40	69 000 750	YAOUNDE le 15 Juillet 2022 Offre non conforme

Le COORDONNATEUR NATIONAL

Les soumissionnaires non retenus sont priés de bien vouloir retirer leur offre sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. /-

SALÉ ABOUAME

COMMUNE DE BOKITO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 DU 20/07/2022 TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UNE FERME AVICOLE, DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPIA - EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2022, le Gouvernement Camerounais à travers le Maire de la Commune de Bokito, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, **pour l'exécution des travaux de Mise En Place D'une Ferme Avicole.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres sont définis dans le descriptif des travaux joint au dossier d'Appel d'Offres et comprennent principalement :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie bois et métallique ;
- L'électricité ;
- Peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **16 000 000 (Seize Millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEPIA, Exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Bokito, Service des Marchés, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu et retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Bokito, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente Mille) Francs CFA**, versée à la **Recette Municipale de Bokito**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (**07**) exemplaires dont un (**01**) original et six (**06**) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Mairie de Bokito, au plus tard le 19/08/2022 à **12 heures**. Toute offre non produite en sept (**07**) exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offre sera déclarée irrecevable.

heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°07/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2022 du 20/07/2022 Pour les travaux de Mise En Place D'une Ferme Avicole dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévus par le Maître d'Ouvrage est de trois (**03**) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **320.000 (trois cent vingt mille) Francs CFA** et valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 19/08/2022 à **13 heures**, heure locale, dans la salle de délibération de la Mairie de Bokito, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera **au triple plan administratif, technique, et financier** selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

1. Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Dossier non conforme ou incomplet et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
- L'absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ou document scanné ;
- L'omission, dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié;
- La note technique inférieure à 70% de oui;
- Offre financière incomplète;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- la modification d'une quantité dans le devis quantitatif et estimatif

2. Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;

- Référence de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages de la lettre commande enregistrée) + procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable : au moins deux références au cours des trois dernières années)
- Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC)
- Qualité du personnel (copies certifiées conformes du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, l'attestation et présentation de l'original du diplôme) ;
- Délais d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicule de liaison ou pick-up 4x4 camion, disponibilité du matériel et d'équipement essentiel)
- Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) complété, paraphé à chaque page signé et daté à la dernière page
- Cahier de clauses techniques particulières (CCTP) complète, paraphé à chaque page signé et daté à la dernière page.

NB : Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités **administrative, technique et financière requises et présentant, l'offre financière évaluée la moins-disante** .

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bokito. Pour tout acte de corruption, envoyez s'il vous plaît un message à la Commission Nationale Anti-corruption au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LA MAIRE DE BOKITO

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise ETS LA PENICHE, Tél. 651 60 33 82, **YAOUNDE** a été retenue comme adjudatrice du Marché relatif à la demande de **cotation N°03Bis/DCO/C/BOK/SG/CIPM/2C22 DU 25/05/2022** pour l'Équipement en **Matériel Médical** des Centres de Santé Intégrés de : Assala, Balamba, Bakoa, Nissiom et Bougnoulouk, Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 20 Juillet 2022

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS
N°005/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/06-2022 DU 01/06/2022 RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE EN FAVEUR DES PERSONNELS DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) NOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) PAYS : CAMEROUN NUMERO DU PROJET: CRÉDIT IDA : 62160 – CM ET DON IDA : D2910 - CM.NUMERO DE REFERENCE DE LA DEMANDE DE COTATIONS :
N°005/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/06-2022 DU 01/06/2022 DESCRIPTION DU MARCHÉ : SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE EN FAVEUR DES PERSONNELS DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) DUREE DE LA PRESTATION : 12 MOIS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

ADJUDICATAIRE

Noms	ASSURANCES ET REASSURANCES AFRICAINES S.A (AREA)
Adresse	BP : 15 584 – Douala ; Téléphone : (+237) 696 26 12 77
Montant de l'offre lu publiquement	32 404 972 F CFA (Prime HT) 38 696 929 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	32 404 972 F CFA HT 38 696 929 F CFA TTC
Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation)	32 404 972 F CFA HT 38 696 929 F CFA TTC
Durée de la Prestation	12 mois

AUTRES SOUMISSIONNIARES EVALUES :

Nom	AXA CAMEROUN
Adresse	B.P : 4 068 - Douala Tel : (+237) 233 423 159 / 233 423 171
Montant de l'offre lu publiquement	33 333 888 F CFA HT 39 911 649 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	33 333 888 F CFA HT 39 911 649 F CFA TTC

Nom	CHANAS ASSURANCES S.A
Adresse	B.P : 109 - Yaoundé Tel : (+237) 699 30 27 13 / 679 803 983
Montant de l'offre lu publiquement	43 331 732 F CFA HT 51 673 090 CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	43 331 732 F CFA HT 51 673 090 CFA TTC

Nom	PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE S.A
Adresse	B.P : 2 328 - Douala Tel : (+237) 233 42 23 07 / 233 42 23 08
Montant de l'offre lu publiquement	24 426 020 F CFA HT 29 128 029 CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	24 426 020 F CFA HT 29 128 029 CFA TTC

Nom	ATLANTIQUE ASSURANCES
Adresse	B.P : 3 073 - Douala Tel : (+237) 243 89 88 54 / 651 80 49 28
Montant de l'offre lu publiquement	32 996 000 F CFA HT 39 347 730 CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	32 996 000 F CFA HT 39 347 730 CFA TTC

Nom	GMC ASSURANCES
Adresse	B.P : 7 146 - Yaoundé Tel : (+237) 22 21 48 98 / 22 21 48 99
Montant de l'offre lu publiquement	14 967 922 F CFA HT 17 849 247 CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	14 967 922 F CFA HT 17 849 247 CFA TTC

YAOUNDE le 19 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012.22 / AONO / SONARA / CIPM / 2021 DU 18/07/2022
POUR LA FOURNITURE DE L'ACIDE CHLORHYDRIQUE 30%À LA SONARA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de l'acide chlorhydrique 30%à la SONARA

2. Consistance des prestations

Le Fournisseur retenu à l'issue de la présente procédure, devra livrer à la SONARA une quantité de 72.000 kg d'acide chlorhydrique 30% en conditionnement cubitainers de 1.500 kg chacun ; le produit à livrer devra être conforme aux spécifications techniques définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA **43.788.600** (quarante-trois millions sept cent quatre-vingt-huit mille six cent) Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (ST112-Q70-3130)

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/**Département des Marchés**).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 55.000** (cinquante-cinq mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°012.22

8. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'une valeur égale à **FCFA 734.400** (sept cent trente-quatre mille quatre cent) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant.

10. Cautionnement Provisoire

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé contre présentation du reçu de versement d'une somme de **FCFA 55.000** (cinquante-cinq mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°012.22

11. Recevabilité des Offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le 18/08/2022 à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°012.22 / AONO / SONARA / CIPM / 2022 DU 18/07/2022

FOURNITURE DE L'ACIDE CHLORHYDRIQUE 30% À LA SONARA

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **18/08/2022** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés ; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
- Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des "OUI" lors de l'addition des notes des critères essentiels.

13. Critères d'évaluation

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du Descriptif de la Fourniture (DF) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Consistance de l'offre

- Références

14.1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- N'avoir pas fourni la fiche technique du produit proposé dûment signée ;
- N'avoir pas fourni la fiche de données de sécurité du produit proposé dûment signée
- N'avoir pas obtenu au moins 70% des "OUI" lors de l'addition des notes des critères essentiels.

1. 1. MÉTHODE DE SÉLECTION DU PRESTATAIRE :

Le Fournisseur choisi sera celui dont l'offre technique préalablement qualifiée sera évaluée financièrement la moins disante.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique qualifiée sera évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant *trois (03) mois* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/ Département des Marchés) B.P. 365 Limbe - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35

LIMBE le 18 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2022 DU 15 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL DE CONTROLE ET D'ERADICATION DE LA PESTE DES PETITS RUMINANTS (PPR) EN TROIS (03) LOTS POUR LES ZONES A RISQUE (SW, NW, EN, AD, NO, ES) EN TROIS (03) LOTS :LOT 1 : MATÉRIEL DE FROIDLOT 2 : MATÉRIEL DE PRÉLÈVEMENT ETLOT 3 : MATÉRIEL DE RIPOSTEPAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)FINANCEMENT : BUDGET PRODEL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour Fourniture de matériel dans le cadre du contrôle et de l'éradication de la peste des petits ruminants dans les zones à risque (SW, NW, EN, AD, NO, ES), en 03 lots.

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) tel que défini dans les « Directives : Passation des Marchés de Fournitures, de Travaux et de Services (autres que les Services de Consultants) par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Don de l'IDA de Janvier 2011 », et ouvert à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

2. Financement

Le Gouvernement de la république du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financerle Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour lequel l'Appel d'Offres est lancé.

3. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité Nationale de Coordination du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL), sis au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron (Cellule de Passation des Marchés, Rez-de-chaussée), rue 1761 Yaoundé, Cameroun, à l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL), et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de lundi à vendredi entre 8 heures et 16 heures, heure locale.

4. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet en Français (version papier ou PDF) en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera : *paiement en espèces, chèque, virement à la BICEC, Agence Centrale de Yaoundé ou auprès des onze (11) agences BICEC, au compte n° 335 988 Nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP ».*

5. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **23 Août 2022 à 13heures** (heures locales). **La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres produites **en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles seront chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées de la version numérique de l'offre sur clé USB. Les enveloppes fermées devront comprendre la mention suivante :

*« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 009/AONO/MINEPIA/SG/PRODEL/CSPM/2022 du 15 Juillet 2022 pour la Fourniture de matériel de contrôle et de l'éradication de la peste des petits ruminants (lot 1 : matériel de froid, lot 2 : matériel de prélèvement et lot 3 : matériel de riposte) pour les zones à risque
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS ».*

6. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission valable pendant **Cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des plis. La garantie de soumission est de **Sept Cent Cinquante Mille (750 000) Francs CFA par lot. L'absence de cette Garantie de soumission est éliminatoire.**

7. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée ci-dessous le **23 Août 2022 à 14 heures.**

8. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de pièces administratives et exigences techniques sont :

Ø Pièces Administratives :

a) **Uniquement pour les sociétés ayant leur domicile ou siège social au Cameroun**, joindre :

- L'Attestation de Non Redevance signée par les autorités compétentes certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts;
- L'Attestation de soumission délivrée par la CNPS et spécifique à la présente soumission;
- L'Attestation d'Immatriculation fiscale à jour ;
- L'Attestation de Non Faillite ;
- Le Registre de Commerce ;
- L'Attestation de Domiciliation Bancaire ;
- L'Attestation de Non Exclusion des Marchés Publics signée par l'ARMP ;
- La quittance d'achat du DAO d'un montant de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** ;
- La déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun chantier ces trois dernières années.

b) **Pour les entreprises non installées au Cameroun**, elles devront produire : (i) statut juridique, (ii) Attestation de non Faillite ou pièce équivalente, (iii) registre de commerce ou extrait Kbis ou tout autre document en tenant lieu et (iv) Non redevance fiscale.

c) **En cas de groupement**, chacune des pièces exigées ci-dessus doit être transmise par chacun des membres du groupement à l'exception de la quittance d'achat du DAO et de l'Attestation de Domiciliation Bancaire qui seront présentés par le Mandataire uniquement.

NB : Toutes les pièces citées ci-dessus devront être certifiées conformes, signées par les autorités compétentes et datées de moins de trois (03) mois. L'absence d'une pièce administrative n'est pas un critère éliminatoire au moment de l'évaluation mais ces pièces seront exigées au moment de la signature du Marché. Un Soumissionnaire ou un partenaire d'un Groupement d'entreprises ayant fait l'objet d'incapacité de livraison sera exclu.

Ø Les exigences techniques sont :

- Le Calendrier de livraison trois (03) mois, spécifié dans les DPAO IS 14.2)
- La conformité avec les exigences définies à la Section VII. Spécifications.

a) **Uniquement pour les lots 2 et 3 :**

- Être un grossiste distributeur importateur des produits vétérinaires (justifié par une autorisation d'importation des produits vétérinaires signée des autorités compétentes et/ou un Visa d'Importation des Médicaments Vétérinaires ou Matières Premières à la Fabrication des médicaments vétérinaires délivrés au cours des trois (03) dernières années (2019 à 2021) par le Ministère en charge des Services Vétérinaires) ;
- Disposer d'une Attestation d'Inscription au Tableau de l'Ordre pour l'année en cours (2022) délivré par l'Ordre National des Vétérinaires du Cameroun (ONVC) et justifiant que l'on est en règle (cotisations, sanctions éventuelles).

b) **Pour tous les lots:**

- Présenter une fiche technique descriptive du ou des matériels sollicités en conformité avec les spécifications techniques décrites dans le DAO ;
- Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après: Fournir le Procès-Verbal de Réception accompagné de copies de marchés (1^{ère} et page de signature et d'enregistrement, adresse et contacts tél/mail du client) dont le montant cumulé est d'au moins cinquante millions (50 000 000) Francs CFA par lot dans le cadre d'une mission similaire (fourniture des produits et matériels vétérinaires, matériel de froid, matériel d'élevage) au cours des cinq (05) dernières années (2017-2021) ;
- Une Attestation de capacité financière d'au moins trente-cinq millions (35 000 000) Francs CFA par lot ;
- Une garantie de soumission (en cas de groupement, la libeller au nom du groupement) d'un montant de 750 000 FCFA par lot ;
- Joindre l'Autorisation du Fabricant ;
- Le CCAP paraphé sur chaque page, daté, cacheté et signé à la dernière.

L'évaluation des offres consistera à l'évaluation de la conformité des pièces administratives et des exigences techniques ci-dessus cités et la correction des erreurs arithmétiques.

9. Attribution

L'Acheteur attribuera le Marché au Soumissionnaire jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante, dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'appel d'offres.

10. Durée Validité des Offres

La validité de l'offre est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

11. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination Nationale du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), sis au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron (Bureau de l'Assistante en Passation des Marchés, Rez-de-chaussée), rue 1761 Yaoundé, Cameroun.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/ARMP/CIPM/2022 DU 21 JUILLET 2022 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN AUTOCOMMUTATEUR ET DES TÉLÉPHONES IP À L'ARMP

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
0.8.10.6 / 222 200.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet de définir les prestations relatives à l'acquisition et l'installation d'un autocommutateur et des téléphones IP Vidéo à l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres portent sur l'amélioration de ces outils de communication tel qu'inscrit dans son plan de travail annuel. Cela passe entre autre par l'acquisition et l'installation d'un autocommutateur et des téléphones IP Vidéo phone de luxe et haut de gamme au siège.

Autocommutateurs : IPBX 200 appels en simultanés avec interfaçage E1 et plus de 500 utilisateurs -GS-UCM 6510 ;
Téléphone IP: 74.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Marché comporte un lot unique.

Visite du site.

Les entreprises intéressées par cet appel d'offres devront impérativement visiter le site de réalisation des prestations qui est l'immeuble siège de l'ARMP au moins cinq (05) jours avant la date limite de remise des offres. Cette visite sera conduite par le Chef Service de l'Entretien et de la Maintenance.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans l'installation, la maintenance et le dépannage des équipements de télécommunication.

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ARMP, au titre de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après : 0.8.10.6 / 222 200.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables (7h30 à 15h30) dès publication du présent avis au Service des Marchés, sis au quatrième (4ème) étage porte n°6039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Yaoundé. Il peut également être téléchargé sur le site internet de l'ARMP, rubrique Journal des Marchés Publics.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu dès publication du présent avis au Service des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics sis au 4^{ème} étage porte n°6039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II, contre versement d'une somme non remboursable de Francs CFA cinquante mille (50.000) payable au compte CAS de l'ARMP ouvert dans les agences centrales BICEC Douala «33598800001-89» ; Yaoundé «33598860001-94».

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Service des Marchés de l'ARMP sis au 4^{ème} étage porte n°6039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II, au plus tard le 18 Août 2022 à 12 heures et devra porter la mention :

Appel d'Offres N°023/AONO/ARMP/CIPM/2022 du 21 Juillet 2022

pour l'acquisition et l'installation d'un autocommutateur et des téléphones IP Vidéo à l'Agence de Régulation des Marchés Publics siège.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Les prestations objet du présent appel d'offres ont un délai maximum de réalisation de deux (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, d'un montant de six cent (600.000) mille Francs CFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, offres Techniques et financières aura lieu le 18 Août 2022 à 13 heures (heure locale) par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ARMP, dans la salle de réunion du 2^e étage de l'immeuble siège de l'ARMP.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

13. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires.

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution pour soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la décomposition des prix forfaitaires ou du sous-détail des prix unitaires ;
- Equipements techniques non conformes (au moins quatre-vingt pourcent (80%) de OUI).
- Absence d'une attestation de visite de site signée sur l'honneur pour le siège.
- Note technique inférieure à 70% ;
- La présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique

11.2. Critères essentiels.

Les critères essentiels à la qualification des candidats sont :

- Présentation générale de l'offre;
- Références du soumissionnaire;
- Qualification du personnel clé;
- Méthodologie;
- Conformité du matériel proposé :
 - Performances
 - Normes vidéo
 - Cadence d'images
 - NTSC (National Television Standards Committee) natif
 - PAL (Phase Alternating Line) natif
 - Résolutions de réception sur PC en natif
 - Poids
 - Encombrement
 - Dimension (H * L * P)
 - Caméra
 - Normes audio
 - Humidité relative
 - Fonctions audio

14. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante à condition qu'il soit en outre jugé qualifiée techniquement pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service de l'Entretien et de la Maintenance sis au rez-de-chaussée de l'immeuble ARMP, Tél: 242 20 18 03 - Fax : 242 20 60 43, Email : pridesoft@armp.cm

YAOUNDE le 21 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°_004/AONO/FNE/CIPM/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES AU FONDS
NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Fonds National de l'Emploi (FNE) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la fourniture de trois 03 véhicules.

2. Cout Prévisionnel

L'acquisition des véhicules, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le budget du FNE de l'exercice 2022, pour un montant prévisionnel de **FCFA 70. 000 .000. (Soixante-dix millions)**

3. Allotissement

Les prestations du présent Appel d'Offres National Ouvert consistent en la fourniture au Fonds National de l'Emploi (FNE), de trois (03) véhicules définis comme suit :

	Désignation	Montant (CFA)	Délai
1	véhicule de type pickup double cabine 4x4 Diésel	24 000 000	(30) jours
2	véhicule de type pickup simple cabine 4x4 Diésel	26 000 000	(30) jours
3	véhicule de type SUV essence	20 000 000	(30) jours

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en République du Cameroun.

5. Financement

L'acquisition des véhicules, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le budget du FNE de l'exercice 2022, pour un montant prévisionnel de **FCFA 70. 000 .000. (Soixante-dix millions)**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, auprès du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à partir du 21/07/2022 aux heures ouvrables auprès du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP, sur présentation d'un reçu de paiement d'une somme non remboursable de **100.000 (Cent mille) FCFA**, effectué auprès de l'une des douze (12) Agences **BICEC** dans lesquelles un Compte Spécial **CAS-ARMP N°33.35.988-60-001-94** est ouvert.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig-Essono, en face de la MIRAP, au plus tard le 16/08/2022 à **10 H 00**.

Dans trois (03) enveloppes distinctes identifiant :

- 1° - Enveloppe A : Pièces administratives,
- 2° - Enveloppe B : Offre technique,
- 3° - Enveloppe C : Offre financière,

Le tout contenu dans une **quatrième enveloppe** qui devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_004_/AONO/FNE/CIPM/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES NATIONAL AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE).
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison des véhicules est de **trente (30) jours**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire ou un organisme financier, agréés par le Ministère des Finances, d'un montant de :

	Montant de la caution (frs CFA)
1	1 400 000

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux, ou en copies certifiées conformes, datant de moins **de trois (03) mois**.

12. Ouverture des Plis

Elle aura lieu le **16/08/2022**, à **11 H 00**, dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise Quartier FOUDA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, **régulièrement mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

12-1 Critères Eliminatoires

Id	Critères Eliminatoires	OUI	NON
01	Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres ;		
02	Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;		
03	Offre non-conforme aux prescriptions du DAO, ou non produite en sept(07) exemplaires ;		
04	Absence de prospectus et /ou fiches techniques décrivant les caractéristiques techniques de la fourniture proposée		
05	Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distributeur produit par le fabricant		
06	Absence du certificat de conformité ou du PV de validation du prototype du véhicule délivré par le Ministère des Transports		
07	Offre dont la note technique est inférieure à 80% des critères essentiels		
08			

Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des 03 dernières années







09	Non-conformité à l'une des caractéristiques techniques majeures suivantes :		
----	---	--	--

12-2 Caractéristiques Techniques Majeures

N°	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES MAJEURES	pickup double cabine 4x4 Diésel	pickup simple cabine 4x4. Diesel	SUV 4x4. essence
01	Puissance administrative	≥ 8 CV	≥ 9 CV	≥ 9 CV
02	Cylindrée (cc) :	≥ 1910	≥ 2986	≥ 1586
03	Source d'énergie	Gasoil	Gasoil	essence
04	Couple Maxi Nm / (tr/mn)	≥ 350 / 1800-2800	≥ 197 / 2200	≥ 156 / 4400
05	Garde au sol (mm)	≥ 214	≥ 294	≥ 185

12-3 Critères Essentiels :

L'évaluation des offres se fera sur la base de la grille de notation suivante :

Id	Critères Essentiels
01	Présentation des offres (Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur, reliure)
02	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires.
03	Garantie
04	Service Après-Vente
05	Délai de livraison
06	Conformité à 80% des caractéristiques techniques mineures (voir le CCTP)
07	Preuves d'acceptation des conditions du Marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page)

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux caractéristiques techniques du DAO et évalué le moins-disant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (Quatre-vingt-dix) jours**, à partir de la date de remise des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera purement et simplement rejetée.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès **de la Direction Administrative du FNE.**

YAOUNDE le 20 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM*

MENYE CAROLINE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°D13-212/AC/MINSANTE/SG/UCPC/EPM DU 08 JUILLET 2022 POUR LE RECRUTEMENT DE TROIS RESPONSABLES REGIONAUX POUR LE SUIVI-EVALUATION, TROIS RESPONSABLES MARKETING, DEUX ASSISTANTS ADMINISTRATIFS, ET D'UN ASSISTANT COMPTABLE DANS LES FONDS REGIONAUX POUR LA PROMOTION DE LA SANTE DE L'ADAMAOUA. NORD ET EXTREME NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Programme Conjoint MINSANTE/AFD/KfW s'articule autour de cinq volets qui sont : i) appui aux Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé ; ii) appui aux processus gestionnaire au niveau régional ; iii) amélioration de la demande des soins de santé maternelle et infantile ; iv) amélioration de l'offre de soins par la réhabilitation/construction, forage et équipement des formations sanitaires et v) Coordination et gestion du MINSANTE.

La coordination des opérations mise en œuvre par les opérateurs contractuels et les structures du MINSANTE en charge des actions spécifiques, le suivi, la supervision et la gestion administrative, financière et comptable ont été confiés à l'Unité de Coordination du C2D Santé 1 et du Programme Conjoint MINSANTE/AFD/KfW (UC). Le Groupement GFA-HERA a été recruté par la KfW pour le compte du MINSANTE afin d'assurer une assistance technique permanente auprès de l'UC.

Le volet, 3, amélioration de la demande des soins maternels et infantiles s'opérationnalise par le système Chèque santé. Il s'agit d'un mécanisme de prépaiement, assurantiel, mutualiste et lourdement subventionné ; de suivi de la grossesse, de l'accouchement simple ou compliqué et du suivi du couple mère-enfant jusqu'au 42^{ème} jour après la naissance. Le lancement et la gestion de ce mécanisme ont été confiés au Groupement CIDR-CARE dans le cadre d'un marché public de mai 2014 à mai 2018 en deux phases : l'une dite de préparation et l'autre opérationnelle.

Depuis mai 2018, le Groupement CIDR-CARE a transféré la gestion opérationnelle du système Chèque Santé au MINSANTE qui a confié les fonctions d'achat de prestations/ventes de coupons aux Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé (FRPS) à travers le transfert en l'état des ex-Antennes Régionales CIDR de gestion du chèque santé. Les autres fonctions du chèque santé seront progressivement confiées aux directions compétentes du MINSANTE et à ses services déconcentrés (SSD/ DRSP)..

2. Consistance des prestations

C'est dans ce contexte que le Ministre de la Santé Publique lance le présent Avis d'Appel à Candidature pour informer le public que les postes ci-après sont à pouvoir dans les Fonds Régionaux de Promotion de la santé du Nord et de l'Extrême nord.

Il s'agit de :

- Trois Responsables Suivi-évaluation ;
- Trois responsables Marketing ;
- Deux Assistants Administratifs ;
- Un Assistant Comptable.

Les différents profils de poste sont les suivants :

-VOIR TABLEAU SUR PDF

3. Financement

Les postes ci-dessus sont pris en charge par le financement du Ministère de la Santé Publique (ABS triennal complémentaire au Programme Conjoint (CCM1577))

4. Remises des offres

Les dossiers de candidatures devront être déposés sous plis fermés contre décharge dans toutes les Délégations Régionales de la Santé Publique du Cameroun contre décharge au plus tard **vingt un jours après publication du présent Appel à Candidature à 15h30mn.**

Ils devront porter la mention

« APPEL A CANDIDATURE N°_08 JUILLET 2022_/AC/MINSANTE/SG/UCPC/EPM du_D13-212_ POUR LE RECRUTEMENT DE TROIS RESPONSABLES REGIONAUX POUR LE SUIVI-EVALUATION ; TROIS RESPONSABLES MARKETING, DEUX ASSISTANTS ADMINISTRATIFS, ET D'UN ASSISTANT COMPTABLE DANS LES FONDS REGIONAUX POUR LA PROMOTION DE LA SANTE DU NORD ET DE L'EXTREME NORD».
Précisez le poste choisi.

5. Composition du dossier

Les dossiers de candidatures devront comprendre les pièces suivantes :

1. Une Lettre de motivation adressée au Ministre de la Santé Publique précisant le poste choisi ;
2. Un Curriculum Vitae ;
3. Les copies certifiées conforme des diplômes;
4. La photocopie de la Carte Nationale d'Identité ;
5. Tout autre document attestant d'une expérience professionnelle.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux contacts suivants : Tél : 697 41 54 05, 666 02 98 14 et 656 40 25 05. E-mail : mvogoda@yahoo.fr, emmanuelonana2004@yahoo.fr et perspectivesante2012@gmail.com.

YAOUNDE le 8 Juillet 2022

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE MASSOCK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 19 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE A LA MAIRIE DE MASSOK , COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Massok, Maitre d'ouvrage , lance pour le compte de la Commune de Massok, un appel d'offre national ouvert , **pour l'acquisition d'un camion benne à la mairie de Massok, Commune de Massok Songloulou , Département de la Sanaga maritime, Région du littoral.**

2. Consistance des prestations

Il consiste à acquérir une niveleuse dont les caractéristiques sont détaillés dans le descriptif de la fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante cinq millions **(57 000 000) Francs CFA soit cinquante cinq millions(55 000 000) FCFA financement BIP et deux millions (2 000 000) FCFA financement fonds propres de la Commune .**

4. Allotissement

Les fournitures seront constituées seront **en un(01) lot .**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offre sont financés par le Budget conjoint du MINDDEVEL et de la Commune de Massok .

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de la Maire de la Mairie de Massok, **BP 10 POUMA**, Tel : 696 41 75 27 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés , Tel : 696 41 75 27 , dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **70.000 (Soixante dix mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies , devra parvenir au Service des Marchés , au plus tard le 17 Août 2022 à **11heures** précises et devra porter la mention :

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 19 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE A LA MAIRIE DE MASSOK, COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage objet du présent Appel d'Offres est d'un **(01) mois** soit 30 jours à compter de la notification de l'ordre de service de livrer la fourniture.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste

figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **un million cent quarante mille francs CFA(1 140 000)** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis , et la spécificité du pli(administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 17 Aout 2022 à 12 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle n°1 , bâtiment 5 de l'Ecole Publique de Songbengué .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires se présentent comme suit :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme à déposer après 48 heures de l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Offre ne remplissant pas l'une des conditions portant sur: Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
 - Les caractéristiques mécaniques du moteur : WEICHAH 615.34-340 CH – 9726cc- Diesel-Euro 2, Six cylindres en ligne, injection directe, turbo intercooler
- Offre inférieure à 80% des sous-critères essentiels ;
- Absence de la disponibilité des pièces de rechange ;

Critères essentiels

- Les références du soumissionnaire .
- Note méthodologie ;

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUMA, Tel : 696 41 75 27.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MASSOCK le 19 Juillet 2022

Le MAIRE

BATOUM BATOUM Robert

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

DECISION N° 004/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2022. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR MACHINE A GLACE A MOUANKO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE SECRETAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME ;

Vu La Constitution

Vu la Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2021/026 du 16/12/2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun

pour l'exercice 2022 ;

Vu Le Décret n° 74/991 du 16 Décembre 1974 portant création d'une Caisse de Développement

de la Pêche Maritime ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté n° 468/CAB/PR du 19 décembre 2012 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Caisse

de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu l'Arrêté N° 016/A/MINMAP du 11 novembre 2013 portant création de Commissions Internes

de passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu la Circulaire N°.00000456/CAB?MINFI du 30/12/2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois

de. Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques

pour l'Exercice 2022;

Vu la Décision N° 0000005/CAB/MINMAP du 03 Janvier. 2020 portante désignation des Présidents

des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements

Publics Administratifs ;

Vu les résolutions de la 62^{ème} session du Conseil d'Administration de la Caisse de Développement de la Pêche



Maritime du 25/02/2022 ;

Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés en date du 10 juin 2022

Vu Les nécessités de service.

DECIDE

Article 1er:- Le Maître d'oeuvre attribue le Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres N°005/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR MACHINE A GLACE A MOUANKO à : **ETS GROUPE EMERGENCE**, BP 96 Douala

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera,

DOUALA le 6 Juillet 2022

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR



PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !